

Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques

DREES

document  
de *travail*

SÉRIE STATISTIQUES

N° 195 • JUIN 2015

## La formation aux professions de la santé en 2013

Bénédicte CASTERAN SACRESTE





Direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques

DREES

SÉRIE STATISTIQUES

N° 195 • JUIN 2015

LA FORMATION AUX PROFESSIONS DE LA  
SANTÉ EN 2013

Bénédicte CASTERAN SACRESTE



## Sommaire

---

■ INTRODUCTION .....	7
■ EFFECTIFS EN FORMATION EN 2013 ET DIPLÔMES .....	15
■ CANDIDATS LIBRES ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE .....	89
■ TABLEAUX RÉGIONAUX .....	97
■ TABLEAUX CHRONOLOGIQUES .....	105
■ ANNEXE – TABLEAUX AGRÉGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS .....	113
Annexe 1 : Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements .....	115
Annexe 2a : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base .....	117
Annexe 2b : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité .....	121
ANNEXE 1 : TABLEAUX AGRÉGÉS RENSEIGNÉS DIRECTEMENT SUR LE SITE PAR LES ÉTABLISSEMENTS .....	115
ANNEXE 2A : QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE .....	117
ANNEXE 2B : QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUX ÉTUDIANTS DES FORMATIONS SANITAIRES DE SPÉCIALITÉ .....	121



## ■ INTRODUCTION

Depuis 1980, le SESI, puis aujourd'hui la DREES, réalise, en collaboration avec le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), et avec le concours des services statistiques des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), une enquête annuelle auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

### Objectif de l'enquête

L'enquête a pour but d'établir la liste, de dénombrer et d'identifier les centres de formation aux professions de santé en fonctionnement à la rentrée de l'année de l'enquête (et dans le champ de cette dernière) et de mettre ainsi à jour le répertoire Finess<sup>1</sup>. Elle permet également de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation et d'étudier certaines de leurs caractéristiques (sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, etc.) ainsi que d'établir la statistique des diplômés délivrés chaque année.

Les résultats des enquêtes auprès des établissements de formation aux professions de la santé et de leurs élèves sont tout d'abord utilisés tant au niveau national que régional à des fins d'analyse démographique des professions concernées (notamment pour établir une relation entre quotas d'entrées et nombre de diplômés à l'issue des années nécessaires de formation). Ils sont d'autre part utilisés à des fins budgétaires (détermination prévisionnelle du volume des bourses). Ils permettent enfin au ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de recenser l'ensemble des effectifs scolarisés (pour calculer les taux de scolarisation par âge ou encore suivre le parcours des tout jeunes bacheliers).

Depuis 2002, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour permettre d'étudier en outre l'attractivité (notamment géographique) des différentes formations, de comparer les origines sociales (catégorie sociale des parents) des étudiants des filières santé avec ceux inscrits dans les formations de l'Éducation nationale, ou de mieux décrire leur trajectoire, en fonction de leur situation l'année précédant leur entrée en formation.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre les formations suivantes :

- 1) Formations de base
  - Ambulanciers (1 an de formation).
  - Infirmiers diplômés d'État (3 ans de formation<sup>2</sup>).
  - Sages-femmes (4 ans de formation).
  - Masseurs-kinésithérapeutes (3 ans de formation).
  - Techniciens en laboratoire médical<sup>3</sup> (3 ans de formation, anciennement Techniciens en analyse biomédicale).

<sup>1</sup> Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), répertoire national créé en 1979, dont l'objectif premier est de dresser et de tenir, de façon permanente, l'inventaire des équipements du domaine sanitaire et social.

<sup>2</sup> Les étudiants entrés avant l'année scolaire 2009-2010 effectuaient un cursus d'une durée totale de 3 ans et 3 mois.

- Aides-soignants (1 an de formation).
- Pédiçures podologues (3 ans de formation).
- Manipulateurs d'électroradiologie médicale<sup>4</sup> (3 ans de formation).
- Ergothérapeutes (3 ans de formation).
- Psychomotriciens (3 ans de formation).
- Auxiliaires de puériculture (1 an de formation).
- Préparateurs en pharmacie hospitalière<sup>5</sup> (1 an de formation)

## 2) Spécialisations

- Puéricultrices (1 an de formation).
- Infirmiers anesthésistes (2 ans de formation).
- Infirmiers de bloc opératoire (18 mois de formation).
- Cadres de santé<sup>6</sup> (1 an de formation).

Chaque collecte porte sur l'année civile, recensant ainsi tous les inscrits ayant commencé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année de l'enquête. Même si le choix de retenir l'année civile et non scolaire ne coïncide pas toujours avec la logique de fixation des quotas pour les professions concernées, il a été retenu du fait de la grande diversité des dates de rentrée scolaire pour les professions de santé<sup>7</sup>.

Dans ce document de travail, nous détaillerons les effectifs des inscrits et des diplômés pour les deux sessions : du 1er janvier au 31 août et du 1er septembre au 31 décembre afin de pouvoir reconstruire les années scolaires si besoin.

Les quotas sont fixés pour des années scolaires, qu'elles débutent en septembre ou en février. Ils concernent les entrées en formation, contrairement au *numerus clausus* d'autres professions de santé qui limite le nombre d'étudiants à la sortie. Pour les formations de plus d'un an, si le quota n'est pas modifié pendant la durée de la formation, les effectifs totaux de l'établissement pour la formation concernée sont théoriquement égaux au nombre d'années de formation multiplié par le quota pour l'année scolaire. Or, même si le quota est parfaitement respecté en première année, les abandons en cours de formation ou les redoublements peuvent conduire à des écarts entre quota et effectifs totaux.

Au final les effectifs d'étudiants collectés au titre de l'année 2013 et présentés dans ce document de travail correspondent au nombre d'inscrits dans les écoles à l'issue de l'une des rentrées ayant eu lieu en 2013, qu'elle ait eu lieu en janvier, en février, en septembre ou au cours d'un autre mois. De la même manière, les effectifs de diplômés correspondent au nombre de diplômes délivrés par les écoles en 2013. Depuis 2003, pour chaque étudiant le mois de sa première rentrée dans l'école est enregistré, ce qui permet d'étudier les caractéristiques des étudiants au cours d'une année civile ou au cours d'une année scolaire.

---

<sup>3</sup> Pour cette formation, l'enquête ne concerne que les établissements délivrant le diplôme d'État sous tutelle du Ministère de la santé. Les formations délivrant les diplômes sous tutelle du Ministère de l'éducation nationale (BTS analyses biologiques et DUT génie biologique) ne sont pas enquêtées par la Drees

<sup>4</sup> Même remarque que les techniciens en analyse biomédicale (le diplôme de l'Education nationale correspondant est le BTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique).

<sup>5</sup> Cette formation a été rajoutée dans l'enquête école en 2010 et figure pour la deuxième fois dans le document de travail.

<sup>6</sup> Les cadres sages femmes ne font plus partie de l'enquête en 2012 car désormais la seule formation existante en France est un master sous tutelle du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

<sup>7</sup> La majorité des formations organisent leur rentrée courant septembre-octobre. Les sessions diplômantes ont souvent lieu au cours du dernier trimestre de l'année civile. Pour les formations organisées sur un rythme scolaire, des sessions de rattrapage sont organisées en septembre pour les candidats qui ont échoué en juin. Compte tenu de l'hétérogénéité des contraintes organisationnelles propres à chacune des formations recensées par l'enquête, il apparaît plus simple de procéder à une collecte sur l'année civile.



Les écoles d'aides-soignants dont les élèves entrent en formation en février et passent leurs épreuves de diplôme en janvier de l'année suivante ont ainsi, lors de l'enquête 2013, comptabilisé les élèves de la promotion 2013-2014 au titre des nouveaux inscrits en formation, ainsi que ceux de la promotion 2012-2013 au titre des présentés et reçus au diplôme en 2013.

Pour les puéricultrices, dont les promotions entrées en janvier sortent diplômées en décembre de la même année : les présentés aux épreuves du diplôme - en décembre 2013 - correspondent aux nouveaux inscrits de la même année, entrés en janvier 2013, auxquels s'ajoutent éventuellement ceux de la promotion 2012 qui n'ont eu leur diplôme qu'à la session de rattrapage de janvier ou février 2013<sup>8</sup>.

### Mode de collecte

La liste des établissements de formation aux professions de santé à enquêter est établie à partir du répertoire Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux). Il est mis à jour avant le lancement de l'enquête par les DRJSCS.

L'enquête annuelle repose aujourd'hui sur une double collecte exhaustive : des caractéristiques individuelles des étudiants, directement renseignées par ces étudiants, et des données relatives à la formation, demandées aux établissements. Les étudiants renseignent une fiche individuelle, présente à la fin de ce document. Une partie des questions est réservée aux nouveaux inscrits puisque d'une année sur l'autre, l'établissement a la possibilité de récupérer les données saisies l'année précédente afin de mettre à jour les données relatives aux étudiants qui poursuivent leur scolarité. Les établissements, quant à eux, remplissent 8 tableaux agrégés (4 thèmes pour les 2 sessions) : effectifs des inscrits, sélection à l'entrée, diplômés, interruptions de scolarité. Les tableaux sont ventilés par sexe.

Jusqu'en 2000, l'enquête auprès des instituts de formation était réalisée sous format papier, sous forme de tableaux agrégés donnant les effectifs de chaque année de scolarité par sexe, nationalité (française ou non), mode de financement éventuel, statut vis-à-vis du redoublement, les effectifs totaux par âge et sexe, le nombre de diplômés par sexe, la répartition des nouveaux entrants selon leur diplôme antérieur (avec un tableau plus détaillé sur les séries de baccalauréat) et des informations sur l'encadrement.

En 2001, une refonte de l'enquête a été menée avec une remise à plat des anciens tableaux et l'ajout de nouvelles questions. L'enquête n'a été réalisée cette année-là que dans certaines régions.

Un nouvel enrichissement du questionnaire est intervenu en 2002 avec l'ajout de nouveaux tableaux (sur l'origine géographique, l'origine sociale et la situation des nouveaux étudiants l'année précédant leur entrée en formation).

Depuis 2003 la collecte s'effectue entièrement sur support informatique. La collecte informatique tant des données individuelles que des données agrégées, a permis de clarifier les modalités de collecte et de réduire à terme la charge de travail de l'ensemble des partenaires.

La collecte s'effectuait entre 2003 et 2007 via un applicatif de saisie informatique, qui était envoyé aux établissements de formation sur support CD-ROM. Depuis 2008 l'ensemble de la collecte s'effectue par internet via un site unique de collecte mis en place par la DREES. Elle s'achève au mois de mars de l'année n+1<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Ces derniers ne sont alors pas comptés comme inscrits en 1<sup>ère</sup> année, mais comme diplômés uniquement.

<sup>9</sup> Note de service DREES/BPS no 2013-360 du 3 octobre 2013 relative à l'enquête auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes de la santé sous tutelle du Ministère de la santé stipulait que l'envoi par les DRJSCS à la DREES devait se faire au plus tard le 14 février 2014.

## Redressement des données

La double collecte auprès des étudiants et auprès des établissements fournit deux tables de données dans l'enquête école : une table *école* (une ligne par formation) et une table *étudiant* (une ligne par étudiant). En règle générale, tous les effectifs seront issus de la table *école* et toutes les caractéristiques des étudiants seront issues de la table *étudiant*. Elle est représentative des étudiants en formation mais elle n'est pas exhaustive car les écoles ont parfois du mal à récupérer toutes les questionnaires distribués aux étudiants, sans compter que les étudiants ne sont parfois pas sur place (stages, ...) ou ne souhaitent pas répondre. Enfin, l'établissement récupère sur le site de collecte les fiches de l'enquête précédente et doit les mettre à jour (basculer les étudiants de 1<sup>ère</sup> à 2<sup>ème</sup> année, supprimer les fiches des étudiants qui ont quitté l'établissement par exemple).

1284 formations (1157 formations de base et 127 formations de spécialité) étaient dans le champ de notre enquête. Dans notre table école figurent 1 281 formations répondantes (1 155 de base et 126 formations de spécialité).

### *Redressements de la table école*

À la fin de la collecte, 11 formations n'avaient pas saisi leurs données. Pour 8 de ces écoles nous avons utilisé les données de l'année précédente pour tous les tableaux agrégés. Les 3 formations restantes (1 formation de cadre de santé, 1 formations d'auxiliaires de puériculture et 1 formation d'aides soignants) n'avaient pas renseigné les tableaux l'an passé donc nous n'avons pas pu les intégrer.

Certaines formations renseignent des étudiants comme étant inscrits dans une année supérieure à la durée normale de la formation. Pour les 27 formations concernées, ces inscrits ont été basculés dans la dernière année de la formation.

Concernant les aides soignants, pour lesquels la durée de formation est en théorie d'un an, certaines formations durent 18 mois par exception (notamment, lorsque la formation s'effectue par voie d'apprentissage, ou cas d'écoles pour handicapés par exemple). Ces six mois supplémentaires sont considérés comme étant une prolongation de la 1<sup>ère</sup> année d'étude. Les étudiants concernés, qui sont dans les six derniers mois de leur formation, n'apparaissent pas en principe dans les effectifs d'étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année présentés dans ce document (ils y figuraient l'année précédente, lorsqu'ils entraient en formation). Certains établissements les renseignent cependant comme étant des étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année : ils sont seulement mentionnés à titre d'information par un astérisque dans le tableau des inscrits<sup>10</sup>.

À l'issue de ces corrections, une table école provisoire est constituée par la DREES qui est envoyée aux DRJSCS, lesquelles vérifient la cohérence des données quand c'est possible. Cette année des remarques ou modifications de la base ont été proposées par les régions Rhône Alpes, Bretagne et Corse (effectifs de diplômés absents ou erronés), qui ont pu être prises en compte dans la base finale.

### *Redressement de la table étudiant*

Redressement sur les aides financières : si l'étudiant a renseigné avoir eu une prise en charge financière, la modalité « aucune aide financière » est systématiquement mise à 0.

Pour une école, il doit y avoir en principe le même nombre (ou moins avec les non-réponses) d'étudiants dans la table *étudiant* que d'élèves inscrits dans la table école mais en tous les cas il ne doit pas y avoir plus d'étudiants dans la table *étudiant* que dans la table *école*.

Lorsque ce n'était pas le cas, nous avons cherché à savoir s'il s'agissait de fiches d'étudiants des années passées qui n'avaient pas été supprimées par l'école lors de la collecte sur le site. En effet, l'école récupère les

<sup>10</sup> Ces étudiants sont également conservés dans la base Écoles, et enregistrés en tant qu'étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année (ce, afin de les distinguer des étudiants de 1<sup>ère</sup> année qui débutent leur formation).

fiches de l'année précédente, les actualise (passage en année supérieure, redoublement,..) et rentre les nouveaux inscrits. Certaines fois l'établissement ne supprime pas les fiches de l'année précédente (présentes sur le site de collecte) alors qu'il aurait dû les supprimer et on se retrouve avec deux fois plus d'étudiants.

En 2013, les suppressions des lignes étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2013 n'ont concerné que les 1<sup>ère</sup> années. 306 lignes étudiants ont été supprimées dont la majorité pour les formations d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture.

### Principaux résultats présentés

Ce document de travail présente les premières statistiques obtenues à partir des enquêtes 2013. Il se décompose en quatre parties : la première partie présente les statistiques formation par formation avec au début les formations de base puis les formations de spécialités. Ensuite dans la deuxième partie, sont présents deux tableaux fournis par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) sur le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) partielles ou totales ainsi qu'un tableau sur les candidats libres. Dans une troisième partie nous trouverons des tableaux régionaux plus agrégés et enfin en quatrième partie des tableaux chronologiques.

Les données sont issues de la table *école* ou de la table *étudiant*.

### Non réponses

Le champ « Non réponse » comprend à la fois les fiches manquantes (cas de certains des diplômés que les écoles n'ont pas réussi à contacter à nouveau) et les champs non remplis par les étudiants dans le questionnaire.

*Formation par formation (partie I)***Tableaux 1A 1B 1C 1D 1E - Répartition des inscrits, nouveaux inscrits, diplômés, sélection à l'entrée et statut juridique des établissements – table *école***

Ces cinq tableaux sont tous issus de la table *école*.

Les inscrits avec un allègement de scolarité ainsi que les nouveaux inscrits proviennent de la table *école*<sup>11</sup>. Le choix a été fait de publier des effectifs uniquement à partir de la table *école*, d'autant que les renseignements fournis par les écoles sur les VAE partielles y sont plus fiables pour les diplômés éligibles à la VAE.

Les diplômés (reçus aux épreuves) ne comprennent pas les candidats libres et les VAE totales comptabilisés par les DRJSCS, sauf pour les aides soignants où une ligne comptabilise les diplômes professionnels d'aides-soignants délivrés par équivalence à l'issue d'une année d'études d'infirmier, chiffres donnés par les DRJSCS également. Les autres candidats libres sont comptabilisés dans un tableau présent dans la 2<sup>ème</sup> partie.

Depuis 2012, nous distinguons le nombre de diplômés hors VAE partielle et après VAE partielle puis parcours de formation. En 2011, les diplômés renseignés correspondent à la somme des deux.

Le statut juridique de l'établissement correspond au statut renseigné dans le fichier Finess puisqu'il constitue la base de notre enquête.

**Tableaux 2 à 9 – Caractéristiques des étudiants – table *étudiant***

Ces tableaux sont issus de la table *étudiant*.

Le concept de « nouveaux inscrits » présenté dans les tableaux issus de la base étudiants est construit à partir du filtre suivant : égalité des deux variables : *rentree\_1* (mois et année de la première rentrée dans l'école) et *rentree\_act* (mois et année de la rentrée actuelle), étudiants de première année (*annee=1*) et non redoublants (*red=0*). Avant 2012, les nouveaux inscrits ne se limitaient pas aux 1<sup>ère</sup> année mais intégraient les étudiants qui étaient directement entrés dans les années d'études supérieures. Ce champ a été restreint à des fins d'harmonisation avec le document de travail relatif à la formation aux professions sociales.

À noter que dans la colonne « tous les étudiants » des tableaux représente la totalité des étudiants inscrits de 2013, qu'ils soient en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année, etc (en tenant compte de la durée de la formation). Ne sont pas pris en compte dans le total en revanche les diplômés<sup>12</sup> et sortis<sup>13</sup>, ou les étudiants en interruption de scolarité, qui figurent bien cependant dans la table *étudiant* (modalités présentes dans la variable *annee*).

- **Tableau 2 : Statut**  
Ce tableau est présent dans le document de travail depuis 2011, même si cette variable existe dans la base *étudiant* depuis plus longtemps.
- **Tableau 3 : Âge**  
Les années de naissance supérieures à 1999 sont mises en réponses manquantes. L'âge correspond à l'âge par génération (ou l'âge atteint dans l'année). Il correspond à la différence entre 2013 et l'année de naissance.

<sup>11</sup> Jusqu'en 2010 le même tableau provenait de la table *étudiant*.

<sup>12</sup> Excepté pour les étudiants inscrits et diplômés la même année, comme la plupart des puéricultrices par exemple.

<sup>13</sup> Il s'agit des étudiants qui n'ont pas effectué de rentrée en 2013.

- **Tableau 4 : Mode de prise en charge**  
L'étudiant peut renseigner jusqu'à deux prises en charge financières. La consigne sur le nombre de prises en charge financières a changé en 2011. Auparavant, l'étudiant pouvait renseigner jusqu'à quatre prises en charge financières. Cette question n'est pas toujours fiable notamment sur les demandeurs d'emploi car certains étudiants cochent la case même s'ils ne perçoivent pas d'argent de Pôle Emploi. Dans ces tableaux sont présentés pour chaque formation le nombre d'étudiants bénéficiant de chacune des aides. Ces nombres ne peuvent être sommés pour estimer le nombre d'étudiants aidés, dans la mesure où un même étudiant peut bénéficier de plusieurs aides. Les étudiants renseignent également en clair le nom de l'organisme qui les financent le plus, cependant ces résultats ne sont pas présentés dans ce document de travail.  
Les 2 premières modalités ont changé en 2013 puisqu'en 2013 la première modalité regroupe les bourses et aides du conseil régional séparé dans les deux premières modalités en 2012.  
En 2013, nous avons également rajouté une modalité sur la prise en charge des salariés de la fonction publique hospitalière au travers de la promotion hospitalière.
- **Tableau 5 : Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès à la formation**  
Les modalités « niveau fin terminale atteint en 2013 » et « niveau fin terminale atteint avant 2013 » ont été regroupées pour le document de travail (mais présents dans l'enquête) ainsi que les modalités « baccalauréat obtenu en 2013 » et « baccalauréat obtenu avant 2013 ».
- **Tableau 6 : Série de baccalauréat des bacheliers**  
Le filtre se fait sur la variable `anc1` (niveau d'étude ou diplôme le plus élevé lors de l'accès à la formation)<sup>14</sup> afin de ne conserver que les étudiants qui détiennent le baccalauréat. En 2011, le filtre était plus restreint, ce tableau ne concernait que les baccalauréats obtenus en 2011 et avant 2011 (`anc1=6, 7`)<sup>15</sup>.
- **Tableau 7 : Situation principale avant la première entrée dans l'établissement**
- **Tableau 8 : Origine sociale**  
La notion de chef de famille a été supprimée depuis le document de travail 2011. Nous présentons donc de la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère dès que ces informations sont disponibles.
- **Tableau 9 : Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu**

### *Candidats libres et validation des acquis de l'expérience (partie II)*

Les candidats libres sont renseignés par la DRJSCS au moment de la validation de l'enquête école. Pour la troisième fois cette année, nous renseignons des éléments sur les validations des acquis de l'expérience (VAE) délivrées par les DRJSCS pour les formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, de préparateurs en pharmacie hospitalière et d'ergothérapeutes (VAE totale ou partielle, selon les résultats des candidats aux entretiens avec le jury). Ce nombre est obtenu à partir du suivi de ce dispositif effectué par la Direction générale de la cohésion sociale et le Ministère de l'éducation nationale, récupéré dans le rapport annuel de la VAE. Les personnes ayant obtenu une validation partielle peuvent être en formation mais pas nécessairement. Il n'y a pas non plus équivalence avec les élèves présents dans les écoles et comptabilisés comme inscrits avec allègement de scolarité en VAE partielle (tableaux 1A), ces derniers pouvant très bien avoir obtenu leur VAE partielle quelques années auparavant.

<sup>14</sup> Variable `anc1` filtrée sur les modalités 6,7,9,10,11,12,13,14,15.

<sup>15</sup> Attention, la modalité « BEPA services aux personnes » avait été oubliée dans le document de travail 2010.

### *Tableaux régionaux (partie III)*

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*. Le tableau sur les flux d'entrées a été retiré depuis 2011 puisqu'il était réalisé à partir de la table *étudiant* et qu'il comporte trop de non-réponses. Le tableau des inscrits en 1<sup>ère</sup> année le remplace même si les redoublants sont de fait intégrés.

### *Tableaux chronologiques (partie IV)*

Tous ces tableaux renseignent des effectifs, ils sont issus de la table *école*.

## ■ EFFECTIFS EN FORMATION EN 2013 ET DIPLÔMES





## 2013 FORMATION DE BASE\*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	11 661	2 798	14 459	395
		2 <sup>ème</sup>	49 027	10 039	59 066	749
		Total	60 688	12 837	73 525	1 144
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 104	618	3 722	22
		2 <sup>ème</sup>	25 858	6 490	32 348	142
		Total	28 962	7 108	36 070	164
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 333	652	3 985	60
		2 <sup>ème</sup>	25 687	6 202	31 889	163
		Total	29 020	6 854	35 874	223
	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	30	0	30	0
		2 <sup>ème</sup>	841	86	927	5
		Total	871	86	957	5
	Total			119 541	26 885	146 426

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	906	67	973
	Hors VAE partielle	4 926	627	5 553

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	55 046	11 551	66 597

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	42 643	8 742	51 385
	2 <sup>ème</sup>	11 403	2 371	13 774
	Total	54 046	11 113	65 159
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	40 139	7 832	47 971
	2 <sup>ème</sup>	10 410	2 051	12 461
	Total	50 549	9 883	60 432
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	1 072	133	1 205
	2 <sup>ème</sup>	395	69	464
	Total	1 467	202	1 669
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	961	121	1 082
	2 <sup>ème</sup>	328	19	347
	Total	1 289	140	1 429

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	353 065	78 346	431 411
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	100 099	20 481	120 580

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
845	294	16	1 155

\* Les formations de base regroupent 12 formations : ambulanciers, infirmiers, sages femmes, masseurs kinésithérapeutes, techniciens en laboratoire médicale, aides soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électro-radiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puéricultrice et préparateurs en pharmacie hospitalière

## 2013 FORMATION DE BASE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	51,6	1,4	6,4	7,4	33,1	0,2	100
Effectifs répondants							66 286
Tous les étudiants	62,6	1,0	4,7	6,5	25,1	0,1	100
Effectifs répondants							141 400

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	20,2	12,0
20 - 22 ans	31,2	41,4
23 - 25 ans	11,4	15,5
26 - 30 ans	11,8	10,2
31 - 35 ans	8,8	7,5
36 - 40 ans	6,7	5,6
41 - 45 ans	5,3	4,3
46 - 50 ans	2,9	2,3
Plus de 50 ans	1,4	0,9
Non réponse	0,3	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	66 286	141 400

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	14686	7873	8351
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1426	699	653
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	281	175	268
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	806	205	251
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	3758	938	936
Contrat d'apprentissage	933	105	207
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	20951	6794	6673
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	1264	1382	1561
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	135	44	62
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3287	246	266
Autre prise en charge	2072	1404	1437
Demande de prise en charge en cours	3636	210	120
Auune aide financière	20633	16293	15884

## 2013 FORMATION DE BASE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	1,5	0,9
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	6,8	4,5
BEPA services aux personnes	2,0	1,2
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	9,1	5,6
Fin Terminale	4,4	3,7
Baccalauréat	58,1	67,3
Équivalence Baccalauréat	3,0	2,2
BTS	4,3	3,7
DUT	0,7	0,8
L2 (DEUG DEUST)	1,2	1,3
L3 (Licence)	2,9	3,1
M1 (Maîtrise)	0,9	1,0
M2 (DESS, DEA)	0,9	0,9
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	3,9	3,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	66 286	141 400

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,9	7,2
Série ES (B)	13,6	14,3
Série S (C, D, D', E)	32,4	39,6
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1,4	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,6	1,7
Série STG (STT, G, H)	8,9	7,3
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	20,4	20,2
Série Hôtellerie	0,2	0,2
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	10,5	6,1
Non réponse	2,5	1,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	45 868	110 499

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	11,2	13,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	19,8	24,4
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	6,2	9,6
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	5,2	6,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	24,1	19,1
Emploi dans un autre secteur	11,6	9,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,3
Chômage	13,1	8,8
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	2,3	1,8
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,6	0,5
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,6	1,3
Non réponse	3,6	3,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	66 286	141 400

## 2013 FORMATION DE BASE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,4	1,7	3,1	1,5
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,9	4,7	10,7	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	16,9	9,8	19,9	11,7
Profession intermédiaire	6,7	10,1	7,8	11,9
Employé	27,1	43,6	25,8	42,5
Ouvrier	21,3	8,4	19,0	7,4
Personne n'ayant jamais travaillé	1,7	13,2	1,9	12,2
Non réponse	12,1	8,6	11,8	8,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	66 286	66 286	141 400	141 400

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	57,8
Diplôme du secteur social ou médico-social	7,4	4,7
Ambulancier	0,8	0,5
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,1
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,2
Aide-soignant	6,0	8,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,4	0,5
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,3	0,2
Autre diplôme sanitaire	5,6	3,4
Non réponse	21,3	19,0
Total	100	100
Effectifs répondants	66 286	141 400

## 2013 AMBULANCIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	576	1 297	1 873	4
		2 <sup>ème</sup>	479	1 181	1 660	12
		Total	1 055	2 478	3 533	16
	Total		1 055	2 478	3 533	16

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	51	58	109

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	940	2 063	3 003

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	832	1 922	2 754
	2 <sup>ème</sup>	230	596	826
	Total	1 062	2 518	3 580
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	740	1 692	2 432
	2 <sup>ème</sup>	198	481	679
	Total	938	2 173	3 111
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	6	5	11
	2 <sup>ème</sup> *	14	43	57
	Total	20	48	68
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	6	5	11
	2 <sup>ème</sup>	3	0	3
	Total	9	5	14

\* une formation a indiqué par erreur 11 femmes et 43 hommes présentés après VAE ce qui explique l'écart important présentés/recus

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 043	5 055	7 098
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 024	2 405	3 429

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
38	27	0	65

## 2013 AMBULANCIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	7,4	4,7	23,0	4,7	60,2	0,0	100
Effectifs répondants							2 890
Tous les étudiants	7,5	5,4	22,7	4,5	60,0	0,0	100
Effectifs répondants							3 151

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	8,1	7,9
23 - 25 ans	22,8	23,1
26 - 30 ans	29,0	28,8
31 - 35 ans	14,7	14,7
36 - 40 ans	10,4	10,4
41 - 45 ans	7,2	7,0
46 - 50 ans	4,3	4,3
Plus de 50 ans	3,2	3,4
Non réponse	0,3	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	2 890	3 151

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	541
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	78
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	20
Salarié du privé : contrat de professionnalisation	206
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	486
Contrat d'apprentissage	159
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1053
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	49
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	11
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	60
Autre prise en charge	236
Demande de prise en charge en cours	52
Auune aide financière	385

## 2013 AMBULANCIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	4,2	3,9
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,7	2,6
BEPA services aux personnes	1,6	1,5
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	26,9	27,2
Fin Terminale	6,8	6,8
Baccalauréat	33,0	33,4
Équivalence Baccalauréat	3,9	3,8
BTS	9,6	9,5
DUT	1,4	1,4
L2 (DEUG DEUST)	1,6	1,6
L3 (Licence)	3,2	3,3
M1 (Maîtrise)	0,6	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,7	0,6
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	4,0	3,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 890	3 151

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	5,9	5,8
Série ES (B)	9,3	9,5
Série S (C, D, D', E)	11,2	11,0
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	7,2	7,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	2,1	1,9
Série STG (STT, G, H)	20,6	20,4
Séries STAV (STPA, STAE)	1,2	1,3
Série ST2S (SMS, F8)	4,8	4,7
Série Hôtellerie	0,5	0,5
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	31,7	32,5
Non réponse	5,5	5,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	1 447	1 590

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,8	1,8
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,7	0,7
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,1	0,2
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	2,0	2,0
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	24,6	24,1
Emploi dans un autre secteur	24,1	23,8
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,6	0,6
Chômage	40,2	40,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,2	1,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,5	0,5
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,2	1,3
Non réponse	3,0	3,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 890	3 151

## 2013 AMBULANCIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	1,6	2,8	1,6
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,0	4,9	10,9	4,8
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	11,5	7,4	11,7	7,5
Profession intermédiaire	3,9	4,4	4,0	4,7
Employé	29,9	43,5	29,7	43,1
Ouvrier	25,6	10,8	25,2	10,7
Personne n'ayant jamais travaillé	2,9	18,9	2,7	18,7
Non réponse	12,8	8,5	13,0	9,0
Total	101	100	100	100
Effectifs répondants	2 890	2 890	3 151	3 151

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	55,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	2,6	2,6
Ambulancier	0,8	0,8
Infirmier	0,2	0,2
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	1,9	1,9
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,1
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,1
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,3	0,3
Autre diplôme sanitaire	13,8	13,4
Non réponse	24,5	24,8
Total	100	100
Effectifs répondants	2 890	3 151



## 2013 INFIRMIERS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 799	634	3 433	20
		2 <sup>ème</sup>	22 881	4 802	27 683	128
		Total	25 680	5 436	31 116	148
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 861	573	3 434	22
		2 <sup>ème</sup>	21 556	4 565	26 121	121
		Total	24 417	5 138	29 555	143
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 065	617	3 682	60
		2 <sup>ème</sup>	21 667	4 511	26 178	131
		Total	24 732	5 128	29 860	191
	Total			74 829	15 702	90 531

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	882	158	1 040

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	23 933	5 064	28 997

\*Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	19 389	3 510	22 899
	2 <sup>ème</sup>	3 335	820	4 155
	Total	22 724	4 330	27 054
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	18 315	3 124	21 439
	2 <sup>ème</sup>	3 159	725	3 884
	Total	21 474	3 849	25 323
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	238	56	294
	2 <sup>ème</sup>	39	5	44
	Total	277	61	338
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	220	54	274
	2 <sup>ème</sup>	20	2	22
	Total	240	56	296

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	165 832	33 487	199 319
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	44 626	9 225	53 851

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
269	59	0	328

## 2013 INFIRMIERS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	69,2	0,1	3,1	7,1	20,6	0,0	100
Effectifs répondants							29 032
Tous les étudiants	68,8	0,2	3,3	7,0	20,6	0,0	100
Effectifs répondants							88 424

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	32,6	14,4
20 - 22 ans	34,2	43,4
23 - 25 ans	7,9	14,7
26 - 30 ans	8,6	9,2
31 - 35 ans	6,8	7,0
36 - 40 ans	4,8	5,1
41 - 45 ans	3,2	3,6
46 - 50 ans	1,2	1,6
Plus de 50 ans	0,3	0,4
Non réponse	0,3	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	29 032	88 424

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6235	6394	6955
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	493	547	530
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	174	167	253
Salarié du privé : contrat de	98	165	179
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	783	914	918
Contrat d'apprentissage	6	50	144
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	6768	6678	6606
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	354	1369	1548
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	27	42	58
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1481	245	265
Autre prise en charge	488	1170	1222
Demande de prise en charge en cours	2140	187	108
Auune aide financière	12208	12054	12011

## 2013 INFIRMIERS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,3	0,3
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2,3	2,5
BEPA services aux personnes	0,4	0,4
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	2,1	2,3
Fin Terminale	3,2	3,2
Baccalauréat	73,6	74,0
Équivalence Baccalauréat	2,5	2,1
BTS	3,9	3,7
DUT	0,9	0,9
L2 (DEUG DEUST)	1,3	1,4
L3 (Licence)	3,4	3,3
M1 (Maîtrise)	1,3	1,2
M2 (DESS, DEA)	1,2	1,0
Doctorat	0,1	0,1
Non réponse	3,7	3,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 032	88 424

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,6	7,9
Série ES (B)	18,6	18,0
Série S (C, D, D', E)	33,0	33,5
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1,3	1,2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,9	2,0
Série STG (STT, G, H)	7,1	7,4
Séries STAV (STPA, STAE)	0,6	0,6
Série ST2S (SMS, F8)	24,9	24,8
Série Hôtellerie	0,1	0,1
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	3,5	3,3
Non réponse	1,4	1,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	24 852	75 808

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	18,3	18,5
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	28,6	26,9
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	5,2	5,9
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	8,1	8,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	17,0	17,0
Emploi dans un autre secteur	10,1	9,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,2	0,2
Chômage	6,1	5,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,7
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	1,6	1,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,4	0,4
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	1,1	1,1
Non réponse	3,2	3,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 032	88 424

## 2013 INFIRMIERS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,1	1,3	2,9	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,5	4,8	10,9	4,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	20,2	11,8	20,0	11,5
Profession intermédiaire	8,4	12,6	8,3	12,3
Employé	26,3	45,3	26,1	44,1
Ouvrier	19,1	7,0	18,7	7,1
Personne n'ayant jamais travaillé	1,4	10,3	1,8	11,3
Non réponse	10,0	6,9	11,4	7,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 032	29 032	88 424	88 424

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	65,5
Diplôme du secteur social ou médico-social	1,9	2,1
Ambulancier	0,3	0,3
Infirmier	0,1	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,2	0,2
Aide-soignant	11,5	12,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,8	0,8
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,3	0,1
Autre diplôme sanitaire	1,7	1,4
Non réponse	17,6	17,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	29 032	88 424

## 2013 SAGES FEMMES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	34	1	35	0
		2 <sup>ème</sup>	996	20	1 016	8
		Total	1 030	21	1 051	8
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	76	3	79	0
		2 <sup>ème</sup>	928	36	964	3
		Total	1 004	39	1 043	3
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	75	4	79	0
		2 <sup>ème</sup>	830	49	879	2
		Total	905	53	958	2
	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	30	0	30	0
		2 <sup>ème</sup>	841	86	927	5
		Total	871	86	957	5
	Total			3 810	199	4 009

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	10	0	10

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	937	19	956

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	846	71	917
	2 <sup>ème</sup>	151	36	187
	Total	997	107	1 104
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	709	40	749
	2 <sup>ème</sup>	133	32	165
	Total	842	72	914
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	3 103	408	3 511
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	794	13	807

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
32	2	0	34

## 2013 SAGES FEMMES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année Effectifs répondants	99,4	0,0	0,1	0,1	0,4	0,0	100 1 008
Tous les étudiants Effectifs répondants	99,3	0,0	0,1	0,1	0,5	0,0	100 4 002

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	27,4	7,1
20 - 22 ans	69,3	66,4
23 - 25 ans	1,9	23,5
26 - 30 ans	0,7	1,5
31 - 35 ans	0,2	0,5
36 - 40 ans	0,1	0,3
41 - 45 ans	0,1	0,1
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,3	0,4
Total	100	100
Effectifs répondants	1 008	4 002

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	334	308	273
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	21	5	5
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	0	1	0
Salarié du privé : contrat de	2	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	1	0	1
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	5	7	5
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	12	14	12
Demande de prise en charge en cours	13	1	0
Auune aide financière	665	709	659

## 2013 SAGES FEMMES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,2	0,3
Fin Terminale	0,6	1,1
Baccalauréat	96,2	94,9
Équivalence Baccalauréat	0,4	0,2
BTS	0,3	0,2
DUT	0,4	0,3
L2 (DEUG DEUST)	0,1	0,2
L3 (Licence)	0,6	0,6
M1 (Maîtrise)	0,1	0,2
M2 (DESS, DEA)	0,7	0,6
Doctorat	0,0	0,3
Non réponse	0,4	1,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	1 008	4 002

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,6	0,4
Série ES (B)	1,4	1,3
Série S (C, D, D', E)	96,7	96,8
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,0	0,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,5	0,3
Série STG (STT, G, H)	0,0	0,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,6	0,7
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,0	0,0
Non réponse	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	992	3 899

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	0,2	0,2
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	3,5	1,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	91,5	94,2
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	0,9	0,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,0	0,2
Emploi dans un autre secteur	0,1	0,3
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,1	0,0
Chômage	0,2	0,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,2
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,2	0,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,1
Non réponse	3,2	2,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	1 008	4 002

## 2013 SAGES FEMMES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,9	1,2	3,4	1,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,8	3,6	11,7	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	34,4	22,3	37,7	23,8
Profession intermédiaire	9,9	20,6	12,4	21,6
Employé	20,6	37,6	16,8	33,4
Ouvrier	11,9	2,6	10,2	3,3
Personne n'ayant jamais travaillé	0,9	8,8	1,8	9,2
Non réponse	6,5	3,3	5,9	3,2
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	1 008	1 008	4 002	4 002

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	83,3
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,2	0,2
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,1	0,1
Non réponse	16,3	20,6
Total	100	100
Effectifs répondants	1 008	4 002



## 2013 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	27	25	52	0
		2 <sup>ème</sup>	1 439	1 289	2 728	13
		Total	1 466	1 314	2 780	13
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	13	31	44	0
		2 <sup>ème</sup>	1 317	1 186	2 503	8
		Total	1 330	1 217	2 547	8
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	26	18	44	0
		2 <sup>ème</sup>	1 249	1 056	2 305	12
		Total	1 275	1 074	2 349	12
	Total			4 071	3 605	7 676

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	26	28	54

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	1 368	1 200	2 568

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 207	980	2 187
	2 <sup>ème</sup>	40	66	106
	Total	1 247	1 046	2 293
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 184	939	2 123
	2 <sup>ème</sup>	38	59	97
	Total	1 222	998	2 220
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SELECTION A L'ENTREE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	24 062	21 558	45 620
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 135	3 553	7 688

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	21	4	43

## 2013 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	97,7	0,0	0,8	0,3	1,1	0,0	100
Effectifs répondants							2 548
Tous les étudiants	97,4	0,5	0,6	0,3	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							7 625

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	25,9	9,4
20 - 22 ans	63,5	67,5
23 - 25 ans	4,9	15,2
26 - 30 ans	2,8	4,2
31 - 35 ans	1,3	1,8
36 - 40 ans	1,0	0,9
41 - 45 ans	0,4	0,4
46 - 50 ans	0,0	0,1
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,2	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	2 548	7 625

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	534	471	464
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	75	86	58
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	20	7	11
Salarié du privé : contrat de	2	1	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	8	6	8
Contrat d'apprentissage	0	21	18
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	28	34	28
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	3	10	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2	1	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	3	0	0
Autre prise en charge	84	120	137
Demande de prise en charge en cours	85	5	4
Aucune aide financière	1940	1785	1618

## 2013 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,2	0,2
Fin Terminale	0,9	1,7
Baccalauréat	90,6	89,2
Équivalence Baccalauréat	0,6	0,3
BTS	0,5	0,6
DUT	0,2	0,4
L2 (DEUG DEUST)	0,9	0,9
L3 (Licence)	2,6	3,0
M1 (Maîtrise)	0,7	1,0
M2 (DESS, DEA)	1,5	1,5
Doctorat	0,2	0,2
Non réponse	0,9	1,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 548	7 625

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,3	0,4
Série ES (B)	2,1	1,8
Série S (C, D, D', E)	95,7	95,7
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,3	0,3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,2	0,2
Série STG (STT, G, H)	0,4	0,5
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	0,6	0,4
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,2	0,2
Non réponse	0,2	0,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 481	7 369

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,8	1,3
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	38,9	43,0
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	44,8	43,2
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	10,7	7,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,9	1,0
Emploi dans un autre secteur	1,3	1,2
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	0,3	0,6
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,7	0,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,1
Non réponse	0,4	0,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 548	7 625

## 2013 MASSEURS KINESITHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	0,9	2,5	0,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,5	4,6	11,0	4,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	41,8	27,8	41,8	27,3
Profession intermédiaire	11,5	19,0	11,7	19,9
Employé	16,7	34,1	16,9	33,4
Ouvrier	7,8	2,5	7,6	2,4
Personne n'ayant jamais travaillé	1,0	6,6	1,7	6,6
Non réponse	6,8	4,6	6,7	5,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 548	2 548	7 625	7 625

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	94,2
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,2	0,2
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,2	0,3
Sage-femme	0,1	0,1
Masseur-kinésithérapeute	0,0	1,2
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,0	0,0
Pédicure-podologue	0,2	0,2
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,2	0,3
Ergothérapeute	0,2	0,1
Psychomotricien	0,1	0,1
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,3	0,2
Non réponse	4,1	5,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 548	7 625

## 2013 TECHNICIENS EN LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total				
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers	
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0	
		2 <sup>ème</sup>	107	32	139	1	
		Total	107	32	139	1	
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0	
		2 <sup>ème</sup>	73	26	99	3	
		Total	73	26	99	3	
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0	
		2 <sup>ème</sup>	81	24	105	4	
		Total	81	24	105	4	
	Total			261	82	343	8

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	103	29	132

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	72	40	112
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	72	40	112
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	72	39	111
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	72	39	111
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	172	59	231
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	101	33	134

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
3	1	0	4

## 2013 TECHNICIENS EN LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	97,6	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	100
Effectifs répondants							126
Tous les étudiants	97,4	0,0	0,3	0,0	2,3	0,0	100
Effectifs répondants							343

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	54,0	27,4
20 - 22 ans	34,1	50,1
23 - 25 ans	7,1	13,7
26 - 30 ans	4,0	5,5
31 - 35 ans	0,0	2,6
36 - 40 ans	0,8	0,3
41 - 45 ans	0,0	0,0
46 - 50 ans	0,0	0,3
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	126	343

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	65	34	47
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1	0	2
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	2	3	3
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	2	4	7
Demande de prise en charge en cours	2	0	0
Auune aide financière	68	60	52

## 2013 TECHNICIENS EN LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,0
Fin Terminale	0,0	0,3
Baccalauréat	92,9	91,3
Équivalence Baccalauréat	1,6	0,9
BTS	0,0	0,9
DUT	0,8	0,9
L2 (DEUG DEUST)	2,4	0,9
L3 (Licence)	1,6	2,6
M1 (Maîtrise)	0,0	0,9
M2 (DESS, DEA)	0,8	1,2
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	126	343

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,0
Série ES (B)	0,0	0,3
Série S (C, D, D', E)	72,6	71,6
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,0	0,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	15,3	21,3
Série STG (STT, G, H)	0,0	0,0
Séries STAV (STPA, STAE)	0,8	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	10,5	6,2
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11'	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,8	0,3
Non réponse	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	124	338

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	42,9	41,4
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	6,3	10,5
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	16,7	15,5
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	22,2	19,8
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,8	1,2
Emploi dans un autre secteur	1,6	2,0
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	6,3	4,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0	0,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,4	2,9
Non réponse	0,8	1,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	126	343

## 2013 TECHNICIENS EN LABORATOIRE MEDICAL

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	0,0	0,0	1,7	0,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	15,9	7,1	14,0	5,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	21,4	14,3	20,1	12,2
Profession intermédiaire	10,3	13,5	12,5	16,0
Employé	19,8	38,9	22,4	42,3
Ouvrier	18,3	8,7	16,3	6,4
Personne n'ayant jamais travaillé	4,8	14,3	4,1	13,1
Non réponse	9,5	3,2	8,7	4,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	126	126	343	343

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	99,2		97,7	
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,0		0,3	
Ambulancier	0,0		0,0	
Infirmier	0,0		0,0	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,8		0,6	
Aide-soignant	0,0		0,3	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,0		0,0	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0		0,0	
Autre diplôme sanitaire	0,0		0,0	
Non réponse	0,0		1,2	
Total	100		100	
Effectifs répondants	126		343	



## 2013 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	6 596	818	7 414	369
		2 <sup>ème</sup>	16 800	1 967	18 767	524
		Total	23 396	2 785	26 181	893
	Total		23 396	2 785	26 181	893

\* ne comprend pas les 248 étudiants déclarés comme étant inscrits en 2<sup>ème</sup> année

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	627	41	668
	Hors VAE partielle	3 323	387	3 710

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	20 888	2 505	23 393

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	14 846	1 585	16 431
	2 <sup>ème</sup>	6 171	720	6 891
	Total	21 017	2 305	23 322
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	13 898	1 431	15 329
	2 <sup>ème</sup>	5 529	637	6 166
	Total	19 427	2 068	21 495
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	678	70	748
	2 <sup>ème</sup>	262	21	283
	Total	940	91	1 031
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	601	61	662
	2 <sup>ème</sup>	229	17	246
	Total	830	78	908
Nombre de diplômés DEAS (équivalence)*				

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	93 784	12 232	106 016
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	36 043	4 133	40 176

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
370	108	7	485

## 2013 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	26,3	1,3	9,8	9,7	53,0	0,0	100
Effectifs répondants							23 034
Tous les étudiants	26,3	1,3	10,1	9,5	52,8	0,0	100
Effectifs répondants							24 739

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	6,9	6,6
20 - 22 ans	22,8	22,6
23 - 25 ans	14,3	14,5
26 - 30 ans	15,3	15,2
31 - 35 ans	12,1	12
36 - 40 ans	10,2	10,3
41 - 45 ans	9,1	9,2
46 - 50 ans	5,9	6,1
Plus de 50 ans	3,0	3,1
Non réponse	0,4	0,3
Total	100	100
Effectifs répondants	23 034	24 739

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	5266
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	570
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	51
Salarié du privé : contrat de	470
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	2033
Contrat d'apprentissage	274
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	11435
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	654
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	82
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1543
Autre prise en charge	1006
Demande de prise en charge en cours	980
Auune aide financière	2589

## 2013 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	3,3	3,5
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	14,4	14,6
BEPA services aux personnes	4,7	4,8
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	17,8	18,0
Fin Terminale	6,5	6,5
Baccalauréat	35,1	34,4
Équivalence Baccalauréat	4,0	3,9
BTS	4,7	4,6
DUT	0,5	0,5
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,1
L3 (Licence)	2,0	1,9
M1 (Maîtrise)	0,6	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,3	0,3
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	5,0	5,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	23 034	24 739

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	10,7	10,6
Série ES (B)	7,6	7,4
Série S (C, D, D', E)	6,2	6,3
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1,5	1,5
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,1	1,1
Série STG (STT, G, H)	14,9	14,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,7	0,7
Série ST2S (SMS, F8)	21,5	21,2
Série Hôtellerie	0,5	0,5
Série F11, F11	0,1	0,1
Baccalauréat professionnel	29,8	30,3
Non réponse	5,5	5,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	10 219	10 730

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	6,5	6,6
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	6,5	6,5
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,2	0,3
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,7	1,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	38,3	38,1
Emploi dans un autre secteur	13,6	13,5
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,6	0,6
Chômage	21,4	21,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	3,4	3,4
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	1,0	1,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,4	2,4
Non réponse	4,1	4,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	23 034	24 739

## 2013 AIDES SOIGNANTS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,1	2,3	4,1	2,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,8	4,7	9,6	4,7
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	8,8	4,4	8,8	4,4
Profession intermédiaire	3,8	5,4	3,8	5,4
Employé	28,3	41,8	28,2	41,2
Ouvrier	26,9	11,3	26,8	11,3
Personne n'ayant jamais travaillé	2,3	18,0	2,3	18,3
Non réponse	16,1	12,0	16,5	12,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	23 034	23 034	24 739	24 739

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Aucun diplôme sanitaire ou social	43,0		42,4	
Diplôme du secteur social ou médico-social	16,3		16,7	
Ambulancier	1,7		1,7	
Infirmier	0,1		0,1	
Sage-femme	0,0		0,0	
Masseur-kinésithérapeute	0,0		0,0	
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1		0,1	
Aide-soignant	0,1		0,1	
Pédicure-podologue	0,0		0,0	
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0		0,0	
Ergothérapeute	0,0		0,0	
Psychomotricien	0,0		0,0	
Auxiliaire de puériculture	0,3		0,3	
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,5		0,4	
Autre diplôme sanitaire	9,2		9,4	
Non réponse	28,8		28,9	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants	23 034		24 739	

## 2013 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	339	233	572	0
		Total	339	233	572	0
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	347	246	593	0
		Total	347	246	593	0
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	347	183	530	0
		Total	347	183	530	0
	Total			1 033	662	1 695

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	292	205	497

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	343	204	547
	2 <sup>ème</sup>	0	1	1
	Total	343	205	548
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	336	196	532
	2 <sup>ème</sup>	0	1	1
	Total	336	197	533
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	1	0	1
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	1	0	1
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	1	0	1
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	1	0	1

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	2 569	1 875	4 444
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	365	205	570

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
2	5	3	10

## 2013 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	98,0	0,0	0,4	0,2	1,4	0,0	100
Effectifs répondants							552
Tous les étudiants	98,4	0,1	0,3	0,1	1,2	0,0	100
Effectifs répondants							1 692

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	13,6	4,8
20 - 22 ans	74,8	62,5
23 - 25 ans	7,2	25,7
26 - 30 ans	1,6	4,2
31 - 35 ans	1,3	1,4
36 - 40 ans	0,5	0,5
41 - 45 ans	0,4	0,4
46 - 50 ans	0,4	0,4
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,2	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	552	1 692

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	55	102	76
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	9	15	13
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de	0	0	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	4	1
Contrat d'apprentissage	0	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	7	11	4
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	18	42	18
Demande de prise en charge en cours	24	0	1
Auune aide financière	458	424	416

## 2013 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,2	0,1
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,0
Fin Terminale	2,2	1,9
Baccalauréat	93,3	91,7
Équivalence Baccalauréat	0,2	0,4
BTS	0,9	0,8
DUT	0,2	0,6
L2 (DEUG DEUST)	0,9	1,2
L3 (Licence)	0,7	1,2
M1 (Maîtrise)	0,9	0,7
M2 (DESS, DEA)	0,4	0,5
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	0,2	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	552	1 692

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	2,0	1,3
Série ES (B)	6,5	5,3
Série S (C, D, D', E)	84,9	87,2
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,4	0,1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,1	1,5
Série STG (STT, G, H)	0,6	0,9
Séries STAV (STPA, STAE)	0,2	0,1
Série ST2S (SMS, F8)	3,7	3,2
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,4	0,2
Non réponse	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	537	1 636

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	1,8	1,6
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	84,1	84,9
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	8,0	6,4
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	2,5	2,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,4	0,4
Emploi dans un autre secteur	1,4	1,4
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,1	0,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,2	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,5	0,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	552	1 692

## 2013 PEDICURES PODOLOGUES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	0,5	0,7	2,4	1,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,0	5,8	12,9	6,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	43,7	27,0	41,1	26,5
Profession intermédiaire	12,7	21,6	10,9	17,6
Employé	18,7	33,3	19,5	35,7
Ouvrier	8,3	2,5	7,3	2,2
Personne n'ayant jamais travaillé	1,6	7,2	2,7	8,6
Non réponse	2,5	1,8	3,3	1,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	552	552	1 692	1 692

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	90,6
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,4	0,4
Ambulancier	0,2	0,1
Infirmier	0,0	0,1
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,0	0,1
Aide-soignant	0,5	0,4
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,2	0,1
Autre diplôme sanitaire	0,7	0,6
Non réponse	7,4	6,9
Total	100	100
Effectifs répondants	552	1 692



## 2013 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	454	246	700	15
		Total	454	246	700	15
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	392	253	645	4
		Total	392	253	645	4
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	404	232	636	10
		Total	404	232	636	10
	Total			1 250	731	1 981

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	2	0	2

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	396	197	593

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	398	208	606
	2 <sup>ème</sup>	60	53	113
	Total	458	261	719
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	366	172	538
	2 <sup>ème</sup>	56	46	102
	Total	422	218	640
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 750	969	2 719
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	833	385	1 218

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
18	0	0	18

## 2013 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	96,5	0,0	0,3	1,3	1,9	0,0	100
Effectifs répondants							631
Tous les étudiants	97,0	0,0	0,6	1,2	1,3	0,0	100
Effectifs répondants							1 974

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	33,8	13,5
20 - 22 ans	54,0	60,6
23 - 25 ans	6,0	17,9
26 - 30 ans	3,0	4,7
31 - 35 ans	1,4	1,8
36 - 40 ans	0,5	0,5
41 - 45 ans	0,2	0,4
46 - 50 ans	0,0	0,1
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	1,1	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	631	1 974

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	226	237	236
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	22	9	20
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manin FRM)	6	0	4
Salarié du privé : contrat de	1	1	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	0	6	3
Contrat d'apprentissage	0	0	1
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	18	14	8
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	2	8
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	1
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	8	1	1
Autre prise en charge	18	13	12
Demande de prise en charge en cours	25	8	5
Auune aide financière	381	360	341

## 2013 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,5	0,2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,5	0,4
Fin Terminale	2,5	3,1
Baccalauréat	90,5	89,2
Équivalence Baccalauréat	0,8	0,6
BTS	0,6	0,9
DUT	0,2	0,6
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,4
L3 (Licence)	1,6	1,9
M1 (Maîtrise)	0,2	0,6
M2 (DESS, DEA)	0,5	0,4
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	1,1	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	631	1 974

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	0,0	0,1
Série ES (B)	1,7	1,7
Série S (C, D, D', E)	82,9	87,5
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,8	0,6
Série STL (F5, F6, F7, F7')	3,5	2,5
Série STG (STT, G, H)	0,0	0,2
Séries STAV (STPA, STAE)	0,5	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	8,4	6,0
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,5	0,4
Non réponse	1,7	0,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	597	1 875

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	13,9	11,9
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	45,8	50,3
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	21,6	19,0
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	9,8	10,6
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,3	2,0
Emploi dans un autre secteur	1,7	1,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,6	1,7
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,6	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,8	0,5
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,3	0,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,4
Non réponse	2,1	1,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	631	1 974

## 2013 MANIPULATEURS ERM

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,2	1,3	3,0	1,5
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,8	3,2	11,0	3,8
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	19,2	10,0	21,3	12,1
Profession intermédiaire	10,9	16,8	10,8	17,1
Employé	26,3	47,2	25,7	44,6
Ouvrier	19,0	6,8	18,4	5,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,0	8,9	1,9	11,2
Non réponse	8,6	5,9	7,9	4,1
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	631	631	1 974	1 974

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	83
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,5	0,3
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,2	0,2
Aide-soignant	1,0	0,7
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,3	0,3
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,8	0,5
Non réponse	14,3	12,8
Total	100	100
Effectifs répondants	631	1 974

## 2013 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	677	142	819	2
		Total	677	142	819	2
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	623	103	726	2
		Total	623	103	726	2
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	478	89	567	3
		Total	478	89	567	3
	Total			1 778	334	2 112

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	31	9	40

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	649	136	785

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	413	74	487
	2 <sup>ème</sup>	32	28	60
	Total	445	102	547
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	391	57	448
	2 <sup>ème</sup>	26	22	48
	Total	417	79	496
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	5 224	964	6 188
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 466	247	1 713

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
9	10	0	19

## 2013 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	96,3	0,0	0,5	1,1	2,0	0,0	100
Effectifs répondants							790
Tous les étudiants	97,1	0,3	0,5	0,6	1,4	0,0	100
Effectifs répondants							2 103

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	34,8	15
20 - 22 ans	53,9	64,6
23 - 25 ans	5,3	13,7
26 - 30 ans	1,6	2,9
31 - 35 ans	1,1	1,3
36 - 40 ans	1,3	1
41 - 45 ans	1,3	0,8
46 - 50 ans	0,0	0,0
Plus de 50 ans	0,1	0,0
Non réponse	0,5	0,7
Total	100	100
Effectifs répondants	790	2 103

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	185	173	159
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	8	5	7
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	1	0	0
Salarié du privé : contrat de	2	0	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	4	3	2
Contrat d'apprentissage	0	0	3
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	19	15	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	4	1	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	1	1
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1	0	0
Autre prise en charge	11	27	14
Demande de prise en charge en cours	60	5	2
Auune aide financière	523	495	375

## 2013 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLÔME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,0	0,0
Fin Terminale	1,3	1,5
Baccalauréat	85,3	85,3
Équivalence Baccalauréat	0,3	0,1
BTS	0,6	0,8
DUT	0,3	0,3
L2 (DEUG DEUST)	1,0	1,0
L3 (Licence)	3,4	3,5
M1 (Maîtrise)	1,4	1,2
M2 (DESS, DEA)	1,8	1,4
Doctorat	0,8	0,3
Non réponse	3,9	4,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	790	2 103

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,7	2,1
Série ES (B)	6,3	5,4
Série S (C, D, D', E)	87,8	87,7
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,1	0,4
Série STL (F5, F6, F7, F7')	0,7	0,5
Série STG (STT, G, H)	0,1	0,4
Séries STAV (STPA, STAE)	0,3	0,3
Série ST2S (SMS, F8)	2,3	2,7
Série Hôtellerie	0,1	0,1
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,4	0,3
Non réponse	0,1	0,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	747	1 975

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	4,6	4,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	57,0	58,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	18,6	18,8
Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	12,0	10,3
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	1,8	1,4
Emploi dans un autre secteur	3,3	2,6
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,1	1,0
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1	0,5
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,8	0,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,9
Non réponse	0,3	1,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	790	2 103

## 2013 ERGOTHERAPEUTES

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	5,2	2,2	5,0	2,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,0	4,1	10,6	4,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	34,3	22,0	33,7	19,9
Profession intermédiaire	12,4	20,5	12,0	21,2
Employé	22,4	38,7	22,0	39,3
Ouvrier	10,1	3,8	9,5	3,2
Personne n'ayant jamais travaillé	0,5	5,9	1,0	6,4
Non réponse	5,1	2,8	6,2	3,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	790	790	2 103	2 103

TABLEAU 9 - DIPLOME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	92,0	87,6
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,4	0,4
Ambulancier	0,1	0,1
Infirmier	0,4	0,4
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	0,4	0,4
Pédicure-podologue	0,0	0,1
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,1	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,0	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,8	0,6
Non réponse	5,7	10,0
Total	100	100
Effectifs répondants	790	2 103



## 2013 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	165	11	176	1
		2 <sup>ème</sup>	607	61	668	0
		Total	772	72	844	1
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	154	11	165	0
		2 <sup>ème</sup>	622	75	697	1
		Total	776	86	862	1
	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	167	13	180	0
		2 <sup>ème</sup>	631	58	689	1
		Total	798	71	869	1
Total			2 346	229	2 575	3

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	39	9	48

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	626	59	685

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	640	56	696
	2 <sup>ème</sup>	17	1	18
	Total	657	57	714
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	618	55	673
	2 <sup>ème</sup>	16	0	16
	Total	634	55	689
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	6	0	6
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	6	0	6
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	6	0	6
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	6	0	6

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	7 616	1 282	8 898
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 292	185	1 477

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
7	4	0	11

## 2013 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année Effectifs répondants	94,8	0,0	0,9	0,4	3,9	0,0	100 785
Tous les étudiants Effectifs répondants	89,0	7,5	0,8	0,2	2,5	0,0	100 2 185

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	36,3	15,0
20 - 22 ans	47,9	54,3
23 - 25 ans	4,7	17,5
26 - 30 ans	4,1	6,0
31 - 35 ans	3,6	3,4
36 - 40 ans	1,7	1,7
41 - 45 ans	1,1	1,2
46 - 50 ans	0,5	0,6
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,1	0,1
Total	100	100
Effectifs répondants	785	2 185

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	152	154	141
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	27	32	18
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0	0
Salarié du privé : contrat de	1	38	69
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	8	5	3
Contrat d'apprentissage	0	34	41
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	32	32	17
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	0	0	1
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	0	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	0	0	0
Autre prise en charge	16	14	15
Demande de prise en charge en cours	53	4	0
Auune aide financière	525	406	412

## 2013 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,1	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	0,0	0,0
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	0,1	0,2
Fin Terminale	0,8	0,9
Baccalauréat	86,2	79,8
Équivalence Baccalauréat	0,4	0,2
BTS	1,7	1,0
DUT	0,8	0,5
L2 (DEUG DEUST)	1,1	1,0
L3 (Licence)	3,4	7,6
M1 (Maîtrise)	0,9	1,2
M2 (DESS, DEA)	2,4	1,4
Doctorat	0,4	0,1
Non réponse	1,7	6,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	785	2 185

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	7,0	6,3
Série ES (B)	13,5	14,5
Série S (C, D, D', E)	65,6	64,1
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,4	0,5
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,2	1,0
Série STG (STT, G, H)	1,6	1,1
Séries STAV (STPA, STAE)	0,4	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	6,0	6,2
Série Hôtellerie	0,1	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	0,5	0,5
Non réponse	3,5	5,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	761	2 024

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	2,7	2,8
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	72,4	64,8
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	13,4	12,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,1	8,7
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	0,8	0,5
Emploi dans un autre secteur	2,8	2,5
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,0	0,0
Chômage	1,7	1,4
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,4	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4	0,6
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,5	0,7
Non réponse	1,9	5,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	785	2 185

## 2013 PSYCHOMOTRICIENS

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,7	1,0	2,0	0,8
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	13,6	3,7	11,4	3,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	39,4	27,9	32,5	22,1
Profession intermédiaire	10,4	18,6	11,8	19,5
Employé	17,7	34,5	16,3	31,0
Ouvrier	5,5	1,4	5,9	1,5
Personne n'ayant jamais travaillé	3,7	7,3	3,5	7,7
Non réponse	7,0	5,6	16,5	14,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	785	785	2 185	2 185

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	88,0
Diplôme du secteur social ou médico-social	0,4	0,9
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,1	0,3
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,0
Aide-soignant	0,1	0,1
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,1
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,1	0,0
Autre diplôme sanitaire	0,3	0,3
Non réponse	10,8	15,7
Total	100	100
Effectifs répondants	785	2 185

## 2013 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 438	12	1 450	1
		2 <sup>ème</sup>	3 942	27	3 969	45
		Total	5 380	39	5 419	46
	Total	5 380	39	5 419	46	

\* 44 étudiants sont inscrits en 2ème année dans l'enquête

		Femmes	Hommes	Total
Dont allègement de scolarité	VAE partielle	114	0	114
	Hors VAE partielle	648	1	649

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	4 596	37	4 633

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	3 427	62	3 489
	2 <sup>ème</sup>	1 328	44	1 372
	Total	4 755	106	4 861
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	3 283	59	3 342
	2 <sup>ème</sup>	1 217	42	1 259
	Total	4 500	101	4 601
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	101	0	101
	2 <sup>ème</sup>	74	0	74
	Total	175	0	175
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	88	0	88
	2 <sup>ème</sup>	70	0	70
	Total	158	0	158

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	46 451	394	46 845
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	9 152	64	9 216

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
72	57	2	131

## 2013 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	33,8	7,6	8,0	6,9	41,0	2,8	100
Effectifs répondants							4 550
Tous les étudiants	34,8	7,5	8,1	6,7	40,3	2,7	100
Effectifs répondants							4 791

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	10	9,8
20 - 22 ans	29,1	29,4
23 - 25 ans	19,2	19,1
26 - 30 ans	16,3	16,4
31 - 35 ans	10,9	10,9
36 - 40 ans	6,3	6,2
41 - 45 ans	4,4	4,4
46 - 50 ans	2,2	2,3
Plus de 50 ans	1,1	1,1
Non réponse	0,5	0,5
Total	100	100
Effectifs répondants	4 550	4 791

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	1087
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	121
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	9
Salarié du privé : contrat de	24
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	392
Contrat d'apprentissage	358
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	1556
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	147
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	10
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	103
Autre prise en charge	172
Demande de prise en charge en cours	199
Auune aide financière	873

## 2013 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	1,0	1,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	10,3	10,5
BEPA services aux personnes	2,0	2,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	11,6	11,7
Fin Terminale	5,2	5,2
Baccalauréat	46,2	45,8
Équivalence Baccalauréat	2,7	2,6
BTS	6,8	6,7
DUT	0,9	0,9
L2 (DEUG DEUST)	1,5	1,6
L3 (Licence)	5,2	5,2
M1 (Maîtrise)	1,4	1,4
M2 (DESS, DEA)	1,3	1,3
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	3,9	4,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	4 550	4 791

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	15,4	15,4
Série ES (B)	14,9	14,6
Série S (C, D, D', E)	9,1	9,2
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	1,0	1,0
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1,2	1,1
Série STG (STT, G, H)	15,6	15,7
Séries STAV (STPA, STAE)	0,6	0,5
Série ST2S (SMS, F8)	23,8	23,9
Série Hôtellerie	0,5	0,5
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	14,2	14,2
Non réponse	3,7	3,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	2 885	3 011

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	6,7	7,0
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	11,6	11,4
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,3	0,3
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	3,4	3,5
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	27,0	26,6
Emploi dans un autre secteur	17,9	17,9
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,4	0,4
Chômage	17,1	17,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,4	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	4,1	4,2
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	1,3	1,3
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	2,7	2,8
Non réponse	7,2	7,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	4 550	4 791

## 2013 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,2	1,4	2,1	1,3
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,9	4,1	10,8	4,0
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	12,2	6,6	12,1	6,5
Profession intermédiaire	5,8	8,2	5,7	8,1
Employé	34,7	51,7	34,3	51,1
Ouvrier	20,0	8,2	19,9	8,0
Personne n'ayant jamais travaillé	1,2	11,0	1,3	11,3
Non réponse	13,0	8,9	13,8	9,5
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	4 550	4 550	4 791	4 791

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Aucun diplôme sanitaire ou social	43,5	43,7
Diplôme du secteur social ou médico-social	11,5	11,3
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,1	0,1
Aide-soignant	12,5	12,4
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	0,4	0,4
Autre diplôme sanitaire	8,1	8,2
Non réponse	23,8	23,8
Total	100	100
Effectifs répondants	4 550	4 791



## 2013 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	26	0	26	0
		2 <sup>ème</sup>	306	39	345	1
		Total	332	39	371	1
	Total	332	39	371	1	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	79	3	82

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	318	37	355

\*Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	230	30	260
	2 <sup>ème</sup>	39	6	45
	Total	269	36	305
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	227	28	255
	2 <sup>ème</sup>	38	6	44
	Total	265	34	299
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	42	2	44
	2 <sup>ème</sup>	6	0	6
	Total	48	2	50
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	39	1	40
	2 <sup>ème</sup>	6	0	6
	Total	45	1	46

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	459	63	522
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	268	33	301

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
7	0	0	7

## 2013 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année Effectifs répondants	3,2	39,1	8,5	36,2	12,9	0,0	100 340
Tous les étudiants Effectifs répondants	3,5	36,4	8,6	38,8	12,7	0,0	100 371

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,0	0,0
20 - 22 ans	9,7	8,9
23 - 25 ans	30,3	27,8
26 - 30 ans	22,4	22,4
31 - 35 ans	15,9	17,5
36 - 40 ans	8,8	8,9
41 - 45 ans	8,8	9,7
46 - 50 ans	3,8	4,3
Plus de 50 ans	0,3	0,5
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	340	371

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	6
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de	0
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	43
Contrat d'apprentissage	136
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	28
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	53
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	88
Autre prise en charge	9
Demande de prise en charge en cours	3
Aucune aide financière	18

## 2013 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 5 - NIVEAU D'ETUDES OU DIPLOME LE PLUS ELEVE LORS DE L'ACCES A LA FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e	0,0	0,0
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	3,5	3,8
BEPA services aux personnes	0,0	0,0
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup>	8,2	8,1
Fin Terminale	3,2	3,5
Baccalauréat	58,2	58,0
Équivalence Baccalauréat	16,2	15,4
BTS	3,2	3,2
DUT	0,6	0,5
L2 (DEUG DEUST)	1,5	1,3
L3 (Licence)	2,1	1,9
M1 (Maîtrise)	0,3	0,3
M2 (DESS, DEA)	0,6	0,5
Doctorat	0,0	0,0
Non réponse	2,4	3,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	340	371

TABLEAU 6 - SERIE DE BACCALAUREAT DES BACHELIERS EN FORMATION (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Série L (A)	1,8	1,6
Série ES (B)	13,3	13,9
Série S (C, D, D', E)	35,8	35,2
Séries STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A & B, F12)	0,4	0,4
Série STL (F5, F6, F7, F7')	10,2	10,7
Série STG (STT, G, H)	6,6	6,6
Séries STAV (STPA, STAE)	0,0	0,0
Série ST2S (SMS, F8)	26,1	26,2
Série Hôtellerie	0,0	0,0
Série F11, F11	0,0	0,0
Baccalauréat professionnel	4,9	4,5
Non réponse	0,9	0,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	226	244

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Études secondaires (niveau inf. ou égal au bac)	2,6	2,7
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	1,5	1,6
Première année d'études de santé en Faculté de médecine	0,0	0,0
Études supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)	1,2	1,1
Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social	77,4	78,2
Emploi dans un autre secteur	4,7	4,6
Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification	0,3	0,3
Chômage	5,3	5,1
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,3	0,3
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	4,4	4,0
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0	0,0
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,3	0,3
Non réponse	2,1	1,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants	340	371

## 2013 PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,5	2,6	3,8	2,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,3	8,2	10,8	8,4
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	13,5	5,6	13,7	5,4
Profession intermédiaire	8,5	8,8	8,1	8,6
Employé	32,9	47,1	31,5	46,9
Ouvrier	26,8	12,6	27,2	12,7
Personne n'ayant jamais travaillé	0,3	12,9	0,8	13,2
Non réponse	4,1	2,1	4,0	2,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	340	340	371	371

TABLEAU 9 - DIPLÔME PROFESSIONNEL DU SECTEUR SANITAIRE OU SOCIAL DÉJÀ OBTENU (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
	Aucun diplôme sanitaire ou social	0,0
Diplôme du secteur social ou médico-social	1,8	2,7
Ambulancier	0,0	0,0
Infirmier	0,0	0,0
Sage-femme	0,0	0,0
Masseur-kinésithérapeute	0,0	0,0
Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical	0,3	0,3
Aide-soignant	0,3	0,3
Pédicure-podologue	0,0	0,0
Manipulateur d'électroradiologie médicale	0,0	0,0
Ergothérapeute	0,0	0,0
Psychomotricien	0,0	0,0
Auxiliaire de puériculture	0,0	0,0
Préparateur en pharmacie hospitalière	2,4	2,2
Autre diplôme sanitaire	84,7	83,6
Non réponse	10,6	11,1
Total	100	100
Effectifs répondants	340	371

## 2013 FORMATION DE SPECIALITE\*

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 107	22	1 129	0
		2 <sup>ème</sup>	1 886	535	2 421	5
		Total	2 993	557	3 550	5
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	14	1	15	0
		2 <sup>ème</sup>	516	225	741	0
		Total	530	226	756	0
Total			3 523	783	4 306	5

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	31	2	33

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	2 843	544	3 387

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 788	279	2 067
	2 <sup>ème</sup>	1 195	194	1 389
	Total	2 983	473	3 456
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 753	273	2 026
	2 <sup>ème</sup>	1 139	191	1 330
	Total	2 892	464	3 356
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	19	0	19
	Total	19	0	19
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	15	0	15
	Total	15	0	15

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	8 862	1 535	10 397
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	4 071	721	4 792

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
113	13	0	126

\* Les formations de spécialité regroupent quatre formations : puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire et cadres de santé

## 2013 FORMATION DE SPECIALITE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	21,8	0,0	8,5	62,6	7,1	0,0	100
Effectifs répondants							3 269
Tous les étudiants	19,5	0,0	9,3	64,3	6,9	0,0	100
Effectifs répondants							4 115

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,2	0,2
20 - 22 ans	3,0	2,4
23 - 25 ans	13,2	11,1
26 - 30 ans	19,6	22,8
31 - 35 ans	21,2	23,4
36 - 40 ans	18,8	18,7
41 - 45 ans	13,5	12,2
46 - 50 ans	7,6	6,7
Plus de 50 ans	2,9	2,5
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	3 269	4 115

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	157	10
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	33	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de	54	29
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	248	123
Contrat d'apprentissage	4	2
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	289	34
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	550	444
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	3	9
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	1576	58
Autre prise en charge	69	11
Demande de prise en charge en cours	23	2
Auune aide financière	422	48

## 2013 FORMATION DE SPECIALITE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,5	0,4
Emploi dans le secteur hospitalier	83,4	84,9
Emploi dans un autre secteur	6,4	6,0
Chômage	0,7	0,8
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,1
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	5,8	4,9
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1	0,1
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,2	0,2
Non réponse	2,9	2,6
Total	100	100
Effectifs répondants	3 269	4 115

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,7	2,1	3,5	2,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11,3	4,5	11,1	4,3
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	23,2	10,5	23,0	10,8
Profession intermédiaire	10,9	13,5	10,8	13,4
Employé	25,2	42,4	26,0	42,4
Ouvrier	17,5	7,2	17,6	7,5
Personne n'ayant jamais travaillé	0,5	13,6	0,6	13,6
Non réponse	7,7	6,1	7,4	5,9
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	3 269	3 269	4 115	4 115





## 2013 PUERICULTRICES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	1 098	20	1 118	0
		2 <sup>ème</sup>	1	0	1	1
		Total	1 099	20	1 119	1
	Total	1 099	20	1 119	1	

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	26	0	26

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	1 003	16	1 019

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	393	7	400
	2 <sup>ème</sup>	705	11	716
	Total	1 098	18	1 116
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	368	5	373
	2 <sup>ème</sup>	651	11	662
	Total	1 019	16	1 035
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	19	0	19
	Total	19	0	19
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	15	0	15
	Total	15	0	15

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	3 445	38	3 483
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 400	18	1 418

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
27	7	0	34

## 2013 PUERICULTRICES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié ou congrés individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congrés de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année Effectifs répondants	51,9	0,0	2,4	29,7	15,9	0,0	100 905
Tous les étudiants Effectifs répondants	51,8	0,0	2,7	29,4	16,1	0,0	100 953

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,2	0,2
20 - 22 ans	10,9	10,4
23 - 25 ans	43,0	42,2
26 - 30 ans	26,2	27
31 - 35 ans	12,8	12,7
36 - 40 ans	4,0	4,5
41 - 45 ans	2,1	2,2
46 - 50 ans	0,8	0,8
Plus de 50 ans	0,0	0,0
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	905	953

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	134
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	27
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de	1
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	40
Contrat d'apprentissage	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	219
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	77
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	183
Autre prise en charge	22
Demande de prise en charge en cours	5
Auune aide financière	284

## 2013 PUERICULTRICES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6	0,5
Emploi dans le secteur hospitalier	66,1	65,5
Emploi dans un autre secteur	6,4	7,1
Chômage	1,5	1,5
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0	0,0
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	20,0	20
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2	0,2
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,1	0,1
Non réponse	5,1	5,0
Total	100	100
Effectifs répondants	905	953

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	2,9	1,0	2,9	1,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,8	4,0	10,8	4,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	27,5	12,4	27,0	12,5
Profession intermédiaire	10,9	16,0	10,7	15,5
Employé	26,2	46,2	26,7	45,6
Ouvrier	13,1	5,7	13,0	5,8
Personne n'ayant jamais travaillé	0,2	7,6	0,2	7,8
Non réponse	8,3	7,1	8,7	7,7
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants	905	905	953	953



## 2013 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	352	206	558	3
		Total	352	206	558	3
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	1	0	1	0
		2 <sup>ème</sup>	343	186	529	0
		Total	344	186	530	0
Total			696	392	1 088	3

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	357	206	563

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLOMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	318	157	475
	Total	318	157	475
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	318	156	474
	Total	318	156	474
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION A L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	1 045	557	1 602
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	450	251	701

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
29	0	0	29

## 2013 INFIRMIERS ANESTHESISTES

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	11,9	0,0	7,8	71,4	8,9	0,0	100
Effectifs répondants							539
Tous les étudiants	11,5	0,0	9,7	70,8	8,1	0,0	100
Effectifs répondants							1 074

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,4	0,4
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	4,8	3,0
26 - 30 ans	44,9	42,4
31 - 35 ans	28,9	31,5
36 - 40 ans	13,7	15,6
41 - 45 ans	5,9	6,0
46 - 50 ans	1,3	1,1
Plus de 50 ans	0,0	0,1
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	539	1 074

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	7	9
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	2	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de	11	22
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	38	68
Contrat d'apprentissage	0	0
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	47	33
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	59	283
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	1	4
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	324	56
Autre prise en charge	12	10
Demande de prise en charge en cours	8	2
Aucune aide financière	52	45

## 2013 INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,0		0,1	
Emploi dans le secteur hospitalier	93,1		92,6	
Emploi dans un autre secteur	4,3		4,0	
Chômage	0,2		0,8	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,2	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,6		0,5	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,2		0,2	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,4		0,4	
Non réponse	1,3		1,2	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants		539		1 074

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,1	1,9	3,6	1,4
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	9,5	3,7	8,8	3,5
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	24,5	12,2	25,0	13,0
Profession intermédiaire	10,6	14,1	11,2	14,2
Employé	27,3	45,8	27,6	44,8
Ouvrier	18,7	6,7	18,2	7,4
Personne n'ayant jamais travaillé	0,2	13,2	0,7	12,2
Non réponse	5,2	2,4	5,1	3,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants		539		539
			1 074	1 074





## 2013 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	9	2	11	0
		2 <sup>ème</sup>	211	39	250	0
		Total	220	41	261	0
	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	13	1	14	0
		2 <sup>ème</sup>	173	39	212	0
		Total	186	40	226	0
Total			406	81	487	0

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	0	0	0

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	187	34	221

\*Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	220	34	254
	2 <sup>ème</sup>	13	1	14
	Total	233	35	268
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	220	34	254
	2 <sup>ème</sup>	13	1	14
	Total	233	35	268
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	309	52	361
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	261	43	304

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
22	1	0	23

## 2013 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	11,2	0,0	13,6	72,4	2,8	0,0	100
Effectifs répondants							250
Tous les étudiants	6,8	0,0	14,4	77,0	1,9	0,0	100
Effectifs répondants							486

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,4	0,2
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	6,0	4,1
26 - 30 ans	28,4	27,8
31 - 35 ans	27,2	29,0
36 - 40 ans	22,0	21,6
41 - 45 ans	12,4	10,9
46 - 50 ans	2,8	4,7
Plus de 50 ans	0,8	1,6
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	250	486

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	3	1
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	1	0
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0	0
Salarié du privé : contrat de	7	7
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	29	55
Contrat d'apprentissage	0	2
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	6	1
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	45	161
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	0	5
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	157	2
Autre prise en charge	3	1
Demande de prise en charge en cours	2	0
Auune aide financière	3	3

## 2013 INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,0		0,0	
Emploi dans le secteur hospitalier	94		95,1	
Emploi dans un autre secteur	3,6		3,3	
Chômage	0,8		0,4	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,0		0,0	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,0		0,0	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,0		0,0	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,0		0,0	
Non réponse	1,6		1,2	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
Effectifs répondants		250		486

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	3,6	2,0	2,9	2,5
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	10,8	3,6	13,4	3,9
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	23,2	10,0	19,8	8,4
Profession intermédiaire	8,4	11,6	7,8	12,1
Employé	25,6	46,8	28,8	44,7
Ouvrier	20,0	8,4	20,2	9,3
Personne n'ayant jamais travaillé	3,2	13,6	2,3	15,8
Non réponse	5,2	4,0	4,9	3,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs répondants		250	486	486



## 2013 CADRES DE SANTE

TABLEAU 1A - RÉPARTITION DES INSCRITS

	Année d'étude	Session	Effectif Total			
			Femmes	Hommes	Total	Dont étrangers
Effectif Total	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>	0	0	0	0
		2 <sup>ème</sup>	1 322	290	1 612	2
		Total	1 322	290	1 612	2
	Total		1 322	290	1 612	2

	Femmes	Hommes	Total
Dont allègement ou réduction de scolarité (suite à VAE partielle ou hors VAE)	5	2	7

TABLEAU 1B - NOUVEAUX INSCRITS

	Femmes	Hommes	Total
Dont nouveaux inscrits*	1 296	288	1 584

\* Nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année ou entrés directement dans les années suivantes

TABLEAU 1C - DIPLÔMES DÉLIVRÉS

	Session	Femmes	Hommes	Total
Nombre de présentés hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 175	238	1 413
	2 <sup>ème</sup>	159	25	184
	Total	1 334	263	1 597
Nombre de reçus hors VAE	1 <sup>ère</sup>	1 165	234	1 399
	2 <sup>ème</sup>	157	23	180
	Total	1 322	257	1 579
Nombre de présentés après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0
Nombre de reçus après VAE puis parcours de formation	1 <sup>ère</sup>	0	0	0
	2 <sup>ème</sup>	0	0	0
	Total	0	0	0

TABLEAU 1D - SÉLECTION À L'ENTRÉE

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection ou déposé un dossier*	4 063	888	4 951
Nombre de candidats admis suite à ces épreuves de sélection	1 960	409	2 369

\*certains établissements ont des épreuves communes, doublons possibles

TABLEAU 1E - STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Public	Privé non lucratif	Autre privé	Total
35	5	0	40

## 2013 CADRES DE SANTE

TABLEAU 2 - STATUT DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

	Etudiant / Eleve	Apprenti	Salarié du privé ou congé individuel de formation	Agent de la fonction publique ou congé de formation professionnelle	Demandeur d'emploi	Non réponse	Total
Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	9,7	0,1	11,4	76,8	2,1	0,0	100
Effectifs répondants							1 575
Tous les étudiants	9,6	0,1	11,4	76,9	2,1	0,0	100
Effectifs répondants							1 602

TABLEAU 3 - AGE DES INSCRITS EN FORMATION (en %)

Age	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année	Tous les étudiants
Moins de 20 ans	0,1	0,1
20 - 22 ans	0,0	0,0
23 - 25 ans	0,1	0,1
26 - 30 ans	5,8	5,7
31 - 35 ans	22,5	22,6
36 - 40 ans	28,5	28,3
41 - 45 ans	22,7	22,7
46 - 50 ans	14,4	14,6
Plus de 50 ans	5,8	5,9
Non réponse	0,0	0,0
Total	100	100
Effectifs répondants	1 575	1 602

TABLEAU 4 - MODE DE PRISES EN CHARGE FINANCIERE (JUSQU'A 2 PRISES EN CHARGES RENSEIGNEES PAR ETUDIANT)

	1 <sup>ère</sup> année
Etudiant : bourse du Conseil Régional	13
Etudiant : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme	3
Allocation d'études (infirmiers ou kiné ou manip ERM)	0
Salarié du privé : contrat de	35
Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle	141
Contrat d'apprentissage	4
Demandeur d'emploi (qui bénéficie à ce titre d'une indemnité)	17
Salarié ou agent de la Fonction Publique : formation continue	369
Salarié ou agent de la Fonction Publique : contrat aidé	2
Salarié ou agent de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle	912
Autre prise en charge	32
Demande de prise en charge en cours	8
Auune aide financière	83

## 2013 CADRES DE SANTE

TABLEAU 7 - SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIERE ENTREE DANS L'ETABLISSEMENT (en %)

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle	0,6		0,7	
Emploi dans le secteur hospitalier	88,3		88,2	
Emploi dans un autre secteur	7,5		7,5	
Chômage	0,4		0,4	
Suivi de la même formation dans un autre établissement	0,1		0,1	
Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement	0,4		0,4	
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0,1		0,1	
Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)	0,2		0,2	
Non réponse	2,5		2,6	
Total	100		100	
Effectifs répondants		1 575		1 602

TABLEAU 8 - ORIGINE SOCIALE DES INSCRITS (en %) : catégorie sociale des parents au moment du collège

	Nouveaux inscrits de 1 <sup>ère</sup> année		Tous les étudiants	
	du père	de la mère	du père	de la mère
Agriculteur	4,0	2,9	4,0	2,9
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,3	5,1	12,1	5,1
Cadre et profession intellectuelle du supérieur	20,2	8,9	20,4	9,0
Profession intermédiaire	11,4	12,1	11,4	12,0
Employé	23,8	38,4	23,7	38,1
Ouvrier	19,2	8,1	19,2	8,1
Personne n'ayant jamais travaillé	0,3	17,3	0,3	17,4
Non réponse	8,7	7,2	8,9	7,4
Total	100	100	100	100
Effectifs répondants		1 575		1 602





## ■ CANDIDATS LIBRES ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



## Nombre de candidats libres

Region	Formation	Nombre d'hommes présentés	Nombre de femmes présentées	Nombre total de présentés	Nombre d'hommes reçus	Nombre de femmes reçues	Nombre total de reçus
Rhône Alpes	Aides Soignants	57	12	69	57	12	69
Nord Pas De Calais	Ergothérapeutes	2	10	12	0	5	5
Nord Pas De Calais	Masseurs Kinésithérapeutes	15	20	35	2	0	2

Source : DRJSCS

## VAE formation Aides Soignantes

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	49	43	5
Aquitaine	22	103	36
Auvergne	32	99	34
Basse-Normandie	19	60	11
Bourgogne	42	97	26
Bretagne	20	71	13
Centre	43	126	48
Champagne-Ardenne	17	38	25
Corse	12	21	4
Franche-Comté	16	53	22
Guadeloupe	3	15	7
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	34	60	19
Ile-de-France	221	520	168
Languedoc-Roussillon	68	186	74
Limousin	5	24	12
Lorraine	36	69	32
Martinique	31	21	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	71	161	38
Nord-Pas-de-Calais	84	193	73
Pays-de-la-Loire	62	106	21
Picardie	54	66	26
Poitou-Charentes	53	97	40
PACA	178	181	65
Réunion	18	36	3
Rhône-Alpes	209	275	65
Total France entière	1 399	2 721	867

Source : rapport annuel VAE 2013 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

## VAE formation Auxiliaires de puériculture

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	22	9	5
Aquitaine	9	36	10
Auvergne	6	23	3
Basse-Normandie	7	11	1
Bourgogne	5	13	4
Bretagne	4	15	4
Centre	14	24	8
Champagne-Ardenne	4	11	5
Corse	5	10	1
Franche-Comté	4	7	2
Guadeloupe	4	9	10
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	5	17	7
Ile-de-France	114	169	52
Languedoc-Roussillon	14	64	20
Limousin	0	9	0
Lorraine	2	28	8
Martinique	16	10	3
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	18	44	9
Nord-Pas-de-Calais	11	22	10
Pays-de-la-Loire	3	12	4
Picardie	12	28	5
Poitou-Charentes	7	25	1
PACA	85	78	20
Réunion	8	33	6
Rhône-Alpes	67	130	14
Total France entière	446	837	212

Source : rapport annuel VAE 2013 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 19 février 2010 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aides soignants et d'auxiliaires de puériculture

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

## VAE formation Préparateurs en pharmacie hospitalière

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	0	0	0
Aquitaine	4	13	0
Auvergne	0	0	0
Basse-Normandie	0	1	0
Bourgogne	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	4	26	1
Champagne-Ardenne	0	0	0
Corse	0	0	0
Franche-Comté	0	0	0
Guadeloupe	2	1	0
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	0	0	0
Ile-de-France	4	39	7
Languedoc-Roussillon	0	4	1
Limousin	0	0	0
Lorraine	1	5	0
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	0	0	0
Nord-Pas-de-Calais	0	14	5
Pays-de-la-Loire	0	0	0
Picardie	0	0	0
Poitou-Charentes	0	0	0
PACA	5	9	0
Réunion	0	0	0
Rhône-Alpes	1	23	0
Total France entière	21	135	14

Source : rapport annuel VAE 2013 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 octobre 2006 relatifs aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).

## VAE formation Ergotherapeutes

Region	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Alsace	0	0	0
Aquitaine	0	0	0
Auvergne	0	0	0
Basse-Normandie	0	0	0
Bourgogne	0	0	0
Bretagne	0	0	0
Centre	0	0	0
Champagne-Ardenne	0	0	0
Corse	0	0	0
Franche-Comté	0	0	0
Guadeloupe	0	0	0
Guyane	0	0	0
Haute-Normandie	0	0	0
Ile-de-France	0	0	0
Languedoc-Roussillon	0	0	1
Limousin	0	0	0
Lorraine	0	0	1
Martinique	0	0	0
Mayotte	0	0	0
Midi-Pyrénées	0	0	0
Nord-Pas-de-Calais	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	0	0
Picardie	0	0	0
Poitou-Charentes	0	0	0
PACA	0	0	0
Réunion	0	0	0
Rhône-Alpes	0	2	0
Total France entière	0	2	2

Source : rapport annuel VAE 2013 - UNACESS (Unité Nationale d'Appui aux Certifications Sanitaires et Sociales)

Résultats suite à l'examen du dossier et de l'entretien avec le candidat. Il peut valider les connaissances et compétences afférentes à un ou plusieurs des unités du référentiel des compétences de la profession.

Selon l'arrêté du 26 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 18 août 2010 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute

À noter : les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas forcément suivre la formation par la suite et donc ne se retrouve pas comptabilisées dans les effectifs des formations (effectif des inscrits avec allègement de scolarité par VAE).





## ■ TABLEAUX RÉGIONAUX



## Nombre de centres de formation en 2013

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth.	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	15	2	2	1	1	1	1	1	10	0	1	0	1	0	1	0	37
AQUITAINE	27	3	4	3	1	1	1	1	15	1	3	1	1	1	1	0	64
AUVERGNE	12	2	1	1	1	1	1	1	6	1	1	0	0	0	1	0	29
BASSE-NORMANDIE	21	1	2	1	1	1	1	1	10	1	1	0	0	0	1	0	42
BOURGOGNE	17	2	1	1	0	1	0	1	11	0	1	0	0	0	1	0	36
BRETAGNE	31	6	1	2	1	2	2	1	14	1	2	0	0	1	2	0	66
CENTRE	19	2	3	1	1	1	2	2	13	1	1	1	0	0	1	1	49
CHAMPAGNE-ARDENNE	7	3	3	1	0	1	1	1	7	1	1	0	0	0	1	0	27
CORSE	2	2	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	7
FRANCHE-COMTE	9	1	3	1	0	1	1	1	7	0	1	0	0	0	1	0	26
HAUTE-NORMANDIE	12	1	3	1	1	1	1	1	7	0	1	0	0	0	1	0	30
ILE-DE-FRANCE	85	5	56	5	3	4	1	6	61	3	9	0	3	4	4	1	250
LANGUEDOC-ROUSSILLON	16	2	4	1	1	1	1	2	13	1	1	1	0	0	2	0	46
LIMOUSIN	7	1	1	1	1	1	1	0	6	0	3	0	0	0	1	0	23
LORRAINE	16	2	4	2	1	1	1	2	17	1	1	1	0	0	2	0	51
MIDI-PYRENEES	17	2	3	1	0	1	1	1	13	1	1	0	1	1	1	0	44
NORD-PAS-DE-CALAIS	27	3	4	4	2	1	1	3	23	0	3	1	1	1	2	0	76
PAYS DE LA LOIRE	28	4	2	2	1	1	1	2	14	1	2	0	0	1	2	0	61
PICARDIE	14	3	3	2	0	1	1	1	11	1	1	0	0	0	1	1	40
POITOU-CHARENTES	11	3	2	1	0	1	0	0	7	1	1	0	0	0	1	0	28
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	35	5	9	3	1	2	1	2	25	1	2	1	2	1	2	0	92
RHONE-ALPES	50	8	14	4	1	2	1	2	30	2	4	1	1	0	3	1	124
FRANCE METROPOLITAINE	478	63	125	40	18	27	21	32	322	18	41	7	10	10	32	4	1 248
ANTILLES-GUYANE	3	1	4	0	0	1	1	1	3	0	1	0	0	0	1	0	16
REUNION	4	1	2	0	1	1	1	1	3	0	1	0	1	0	1	0	17
FRANCE ENTIERE	485	65	131	40	19	29	23	34	328	18	43	7	11	10	34	4	1 281

Nombre d'inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2013

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	699	97	106	29	20	18	13	46	915	0	95	0	24	0	30	0	2 092
AQUITAINE	1 417	184	146	103	45	21	17	40	1 420	37	114	36	54	30	31	0	3 695
AUVERGNE	664	58	27	17	25	12	6	24	632	31	80	0	0	0	29	0	1 605
BASSE-NORMANDIE	769	57	48	31	42	9	11	23	720	26	83	0	0	0	26	0	1 845
BOURGOGNE	700	95	50	34	0	11	0	22	824	0	82	0	0	0	27	0	1 845
BRETAGNE	1 411	295	106	70	77	33	21	30	1 200	32	118	0	0	39	53	0	3 485
CENTRE	1 133	63	84	39	34	11	0	43	1 197	37	100	61	0	0	32	25	2 859
CHAMPAGNE-ARDENNE	502	102	120	22	0	12	9	18	657	28	42	0	0	0	34	0	1 546
CORSE	96	50	0	8	0	0	0	0	136	0	0	0	0	0	0	0	290
FRANCHE-COMTE	463	45	66	22	0	10	13	19	587	0	55	0	0	0	24	0	1 304
HAUTE-NORMANDIE	700	64	80	45	42	15	10	19	949	0	76	0	0	0	29	0	2 029
ILE-DE-FRANCE	4 213	533	2 245	377	175	129	41	240	5 884	127	593	0	412	355	152	35	15 511
LANGUEDOC-ROUSSILLON	945	141	108	39	80	23	14	65	996	49	102	36	0	0	74	0	2 672
LIMOUSIN	444	47	39	24	30	9	10	0	506	0	78	0	0	0	24	0	1 211
LORRAINE	972	167	172	77	52	13	6	49	1 468	56	97	68	0	0	58	0	3 255
MIDI-PYRENEES	951	210	143	46	0	20	14	68	1 128	62	79	0	53	26	35	0	2 835
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 498	237	132	111	96	29	16	78	2 659	0	249	48	71	57	71	0	5 352
PAYS DE LA LOIRE	1 463	135	88	79	21	20	15	58	1 235	31	133	0	0	30	53	0	3 361
PICARDIE	717	147	64	78	0	13	9	20	1 211	30	68	0	0	0	35	28	2 420
POITOU-CHARENTES	680	118	69	25	0	15	0	0	734	24	46	0	0	0	25	0	1 736
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 524	310	627	151	30	49	17	86	2 527	49	226	56	142	35	68	0	6 897
RHONE-ALPES	2 944	304	737	185	30	59	19	124	3 004	81	223	66	60	0	102	51	7 989
FRANCE METROPOLITAINE	25 905	3 459	5 257	1 612	799	531	261	1 072	30 589	700	2 739	371	816	572	1 012	139	75 834
ANTILLES-GUYANE	156	32	107	0	0	12	0	25	271	0	19	0	0	0	13	0	635
REUNION	120	42	55	0	20	15	0	22	256	0	22	0	28	0	26	0	606
FRANCE ENTIERE	26 181	3 533	5 419	1 612	819	558	261	1 119	31 116	700	2 780	371	844	572	1 051	139	77 075

## Nombre total d'inscrits en 2013

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinési.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	699	97	106	29	39	43	27	46	2 681	0	253	0	45	0	119	0	4 184
AQUITAINE	1 417	184	146	103	126	44	34	40	4 155	123	328	36	185	91	125	0	7 137
AUVERGNE	664	58	27	17	50	27	12	24	1 831	90	215	0	0	0	117	0	3 132
BASSE-NORMANDIE	769	57	48	31	125	20	11	23	2 147	75	247	0	0	0	100	0	3 653
BOURGOGNE	700	95	50	34	0	26	0	22	2 401	0	250	0	0	0	109	0	3 687
BRETAGNE	1 411	295	106	70	225	59	27	30	3 569	93	298	0	0	127	201	0	6 511
CENTRE	1 133	63	84	39	64	18	23	43	3 440	100	244	61	0	0	122	62	5 496
CHAMPAGNE-ARDENNE	502	102	120	22	0	27	23	18	2 035	72	124	0	0	0	103	0	3 148
CORSE	96	50	0	8	0	0	0	0	385	0	0	0	0	0	0	0	539
FRANCHE-COMTE	463	45	66	22	0	19	13	19	1 706	0	163	0	0	0	92	0	2 608
HAUTE-NORMANDIE	700	64	80	45	42	29	18	19	2 762	0	182	0	0	0	107	0	4 048
ILE-DE-FRANCE	4 213	533	2 245	377	500	259	87	240	16 655	378	1 608	0	1 310	1 018	541	89	30 053
LANGUEDOC-ROUSSILLON	945	141	108	39	225	46	26	65	2 998	135	285	36	0	0	259	0	5 308
LIMOUSIN	444	47	39	24	58	21	10	0	1 490	0	215	0	0	0	93	0	2 441
LORRAINE	972	167	172	77	155	32	16	49	4 167	146	267	68	0	0	230	0	6 518
MIDI-PYRENEES	951	210	143	46	0	39	35	68	3 281	166	210	0	163	78	130	0	5 520
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 498	237	132	111	291	45	16	78	7 594	0	750	48	214	168	271	0	11 453
PAYS DE LA LOIRE	1 463	135	88	79	21	40	15	58	3 610	88	375	0	0	117	212	0	6 301
PICARDIE	717	147	64	78	0	27	15	20	3 405	83	153	0	0	0	141	69	4 919
POITOU-CHARENTES	680	118	69	25	0	30	0	0	2 219	71	117	0	0	0	100	0	3 429
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 524	310	627	151	59	92	35	86	7 532	121	635	56	445	96	273	0	13 042
RHONE-ALPES	2 944	304	737	185	92	108	32	124	8 905	240	632	66	164	0	391	123	15 047
FRANCE METROPOLITAINE	25 905	3 459	5 257	1 612	2 072	1 051	475	1 072	88 968	1 981	7 551	371	2 526	1 695	3 836	343	148 174
ANTILLES-GUYANE	156	32	107	0	0	22	6	25	835	0	61	0	0	0	79	0	1 323
REUNION	120	42	55	0	40	15	6	22	728	0	64	0	49	0	94	0	1 235
FRANCE ENTIERE	26 181	3 533	5 419	1 612	2 112	1 088	487	1 119	90 531	1 981	7 676	371	2 575	1 695	4 009	343	150 732

## Nombre total de diplômés\* en 2013

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth	Inf. Bloc opé.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinésis.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	642	92	122	27	0	20	6	45	790	0	81	0	0	0	28	0	1 853
AQUITAINE	1 245	107	132	102	39	26	20	40	1 240	44	77	31	58	29	29	0	3 219
AUVERGNE	551	56	28	18	0	16	15	21	518	30	70	0	0	0	29	0	1 352
BASSE-NORMANDIE	711	41	47	40	40	12	11	23	612	24	45	0	0	0	25	0	1 631
BOURGOGNE	594	95	45	32	0	10	0	42	699	0	64	0	0	0	19	0	1 600
BRETAGNE	1 276	292	124	69	67	26	17	31	1 070	28	89	0	0	38	52	0	3 179
CENTRE	951	53	83	34	0	10	0	36	998	39	55	45	0	0	28	18	2 350
CHAMPAGNE-ARDENNE	425	72	110	15	0	5	14	18	452	26	41	0	0	0	16	0	1 194
CORSE	92	44	0	0	0	0	0	0	88	0	0	0	0	0	0	0	224
FRANCHE-COMTE	432	42	58	24	0	15	11	16	512	0	53	0	0	0	25	0	1 188
HAUTE-NORMANDIE	553	55	71	39	0	13	7	16	737	0	45	0	0	0	27	0	1 563
ILE-DE-FRANCE	3 317	521	1 892	336	100	77	43	222	4 801	118	502	0	355	310	128	33	12 755
LANGUEDOC-ROUSSILLON	815	135	80	37	76	19	15	58	884	41	84	41	0	0	64	0	2 349
LIMOUSIN	367	45	43	25	0	10	10	0	415	0	61	0	0	0	20	0	996
LORRAINE	927	138	133	86	52	14	9	45	1 221	46	72	67	0	0	50	0	2 860
MIDI-PYRENEES	840	156	111	39	0	16	15	57	933	47	60	0	52	29	33	0	2 388
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 155	175	124	134	95	27	15	71	1 875	0	248	50	70	59	66	0	4 164
PAYS DE LA LOIRE	1 283	125	78	66	0	20	14	57	1 019	29	91	0	0	34	51	0	2 867
PICARDIE	618	129	55	73	0	10	11	20	904	26	33	0	0	0	31	18	1 928
POITOU-CHARENTES	612	107	57	31	0	12	0	0	679	23	28	0	0	0	22	0	1 571
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2 162	276	549	142	0	47	16	77	2 074	44	179	52	108	35	45	0	5 806
RHONE-ALPES	2 613	291	683	210	27	44	19	114	2 673	75	202	59	52	0	97	42	7 201
FRANCE METROPOLITAINE	22 181	3 047	4 625	1 579	496	449	268	1 009	25 194	640	2 180	345	695	534	885	111	64 238
ANTILLES-GUYANE	135	39	86	0	0	13	0	23	199	0	20	0	0	0	21	0	536
REUNION	87	39	48	0	0	12	0	18	226	0	20	0	0	0	8	0	458
FRANCE ENTIERE	22 403	3 125	4 759	1 579	496	474	268	1 050	25 619	640	2 220	345	695	534	914	111	65 232

\* diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

## Proportion de femmes diplômées en 2013 (en %)

	Aides-soignants	Ambulanciers	Aux. de puéric.	Cadres de santé	Ergothérapeutes	Inf. Anesth.	Inf. Bloc opér.	Inf. Puéric.	Infirmiers DE	Manip. E.R.M.	Masseurs Kinésis.	Prépa. Pharm. Hospi.	Psychomotriciens	Pédicures pod.	Sages-femmes	Techn. en analyse bioméd.	Total
ALSACE	91	36	98	89		75	100	100	88		59				96		86
AQUITAINE	91	34	99	85	77	58	85	95	85	55	53	90	88	62	97		85
AUVERGNE	92	39	100	89		81	73	100	84	77	49				93		84
BASSE-NORMANDIE	92	37	98	85	93	75	82	91	86	79	44				88		87
BOURGOGNE	92	45	100	81		60		98	87		52				89		85
BRETAGNE	90	29	99	83	91	65	76	97	83	68	44			74	92		80
CENTRE	91	38	98	88		100		100	86	69	60	93			93	67	87
CHAMPAGNE-ARDENNE	92	32	100	80		40	93	100	85	50	66				94		84
CORSE	87	36							82								75
FRANCHE-COMTE	94	45	100	92		87	73	100	86		64				92		88
HAUTE-NORMANDIE	94	38	97	82		69	100	100	84		51				96		86
ILE-DE-FRANCE	90	17	96	84	89	62	95	98	86	58	55		94	62	95	70	84
LANGUEDOC-ROUSSILLON	88	28	100	76	86	63	93	100	80	66	44	93			89		80
LIMOUSIN	89	38	98	80		70	90		83		38				100		81
LORRAINE	89	32	98	84	65	57	100	100	83	61	47	88			92		82
MIDI-PYRENEES	90	33	99	87		75	93	98	86	72	67		90	76	94		84
NORD-PAS-DE-CALAIS	87	21	99	83	86	48	100	97	82		52	88	90	49	85		80
PAYS DE LA LOIRE	93	37	97	86		55	71	100	86	66	59			62	96		86
PICARDIE	92	36	95	86		50	82	95	87	31	70				84	67	84
POITOU-CHARENTES	91	41	100	81		83			85	83	54				95		84
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	89	26	99	77		72	88	100	81	73	59	92	94	77	91		83
RHONE-ALPES	91	34	100	87	70	70	74	99	87	83	62	86	87		90	60	87
FRANCE METROPOLITAINE	91	30	98	84	84	67	87	99	85	66	55	90	92	63	92	65	84
ANTILLES-GUYANE	84	56	100			92		96	87		70				90		86
REUNION	75	26	100			50		100	76		60				100		74
FRANCE ENTIERE	90	30	98	84	84	67	87	98	85	66	55	90	92	63	92	65	84





## ■ TABLEAUX CHRONOLOGIQUES



## Nombre de centres de formation par année

	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	
<b>NIVEAU V</b>																											
Aides-soignants	...	...	...	...	530	524	505	484	473	455	445	425	407	426	426	441	448	456	461	454	474	477	467	477	482	485	
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35	46	54	58	60	64	65	
Auxiliaires de puériculture	72	71	71	70	78	83	84	84	82	79	78	79	76	82	85	83	82	90	95	98	106	114	113	122	128	131	
<b>NIVEAU IV</b>																											
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	8	7		
<b>NIVEAU III</b>																											
Techniciens en analyses biomédic.	14	13	13	12	11	11	11	10	9	5	5	5	6	6	6	5	5	4	4	4	4	4	4	5	4	4	
Manipulateurs d'E.R.M.	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	19	20	20	20	19	18	18	18	18	18	19	20	18	18	
Pédicures-podologues	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	9	10	11	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Ergothérapeutes	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	10	9	9	14	19	
Infirmiers diplômés d'Etat	326	319	318	316	354	353	351	348	346	343	338	333	328	321	325	329	332	333	333	325	326	326	324	325	325	328	
Infirmiers de secteur psy.	79	75	73	78	73	66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Masseurs-kinésithérapeutes	35	35	35	35	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	36	36	37	37	37	39	39	38	39	41	43	
Psychomotriciens	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	7	5	7	9	11	
<b>NIVEAU II</b>																											
Sages-femmes	33	33	33	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	33	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	
<b>Formations complémentaires</b>																											
Infirmiers-anesthésistes	26	26	26	25	25	25	26	26	26	26	26	25	25	25	25	26	26	28	29	29	29	29	29	29	29	29	
Infirmiers de bloc opératoire	17	16	19	20	21	21	22	22	22	21	24	25	26	27	27	27	29	30	29	27	26	26	25	24	24	23	
Puéricultrices	34	34	34	32	34	34	34	29	32	32	30	30	32	32	32	32	34	34	34	34	33	34	33	33	34	34	
Cadres sages-femmes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	
Cadres de santé **	0	0	0	0	0	0	0	22	37	37	36	36	36	35	37	38	40	40	39	40	41	41	43	39	39	40	
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	30	29	30	29	28	29	29	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres cadres paramédicaux	20	27	31	31	29	34	34	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>730</b>	<b>721</b>	<b>726</b>	<b>724</b>	<b>764</b>	<b>766</b>	<b>701</b>	<b>688</b>	<b>664</b>	<b>653</b>	<b>647</b>	<b>643</b>	<b>640</b>	<b>639</b>	<b>650</b>	<b>657</b>	<b>663</b>	<b>674</b>	<b>677</b>	<b>671</b>	<b>727</b>	<b>747</b>	<b>745</b>	<b>756</b>	<b>781</b>	<b>796</b>	
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>1 294</b>	<b>1 290</b>	<b>1 206</b>	<b>1 172</b>	<b>1 137</b>	<b>1 108</b>	<b>1 092</b>	<b>1 068</b>	<b>1 047</b>	<b>1 065</b>	<b>1 076</b>	<b>1 098</b>	<b>1 111</b>	<b>1 130</b>	<b>1 138</b>	<b>1 160</b>	<b>1 201</b>	<b>1 224</b>	<b>1 212</b>	<b>1 233</b>	<b>1 263</b>	<b>1 281</b>	

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifs, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices,

2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné,

1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

\*\* à partir de 2011, tous les cadres de santé sont regroupés dans l'item cadre de santé, la seule formation cadre de santé sages femmes est devenue un master et est gérée par l'enseignement supérieur

## Nombre total d'inscrits par année (1/2)

	Année de rentrée												
	1 987	1 988	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999
<b>NIVEAU V</b>													
Aides-soignants	...	...	...	...	...	14853	15398	14820	13805	13353	12962	12662	12343
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Auxiliaires de puériculture	2418	2282	2310	2481	2538	2742	2841	2776	2587	2405	2350	2268	2405
<b>NIVEAU IV</b>													
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>NIVEAU III</b>													
Techniciens en analyses biomédic.	775	758	763	691	622	628	643	580	464	347	276	381	358
Manipulateurs d'E.R.M.	922	955	987	1104	1071	1563	1540	1515	1475	1457	1424	1410	1393
Pédicures-podologues	843	922	964	960	922	751	1066	1161	1256	1402	1401	1476	1459
Ergothérapeutes	682	692	703	711	731	722	772	821	864	879	893	880	879
Infirmiers diplômés d'Etat	38 818	38 858	37 550	37 802	40 029	45 411	49 612	52 103	53 362	52 429	50 190	49 179	50 990
Infirmiers de secteur psy.	3519	2989	2798	3197	3887	2754	1435	0	0	0	0	0	0
Masseurs-kinésithérapeutes	5 397	5 409	5 331	5 265	5 088	5 131	5 112	5 027	5 077	5 089	5 048	4 981	4 925
Psychomotriciens	922	845	842	828	852	861	862	902	951	933	929	932	937
<b>NIVEAU II</b>													
Sages-femmes	2031	2629	2561	2522	2515	2503	2516	2555	2565	2573	2629	2635	2674
<b>Formations complémentaires</b>													
Infirmiers-anesthésistes	733	752	787	866	976	1089	1005	977	957	950	935	954	930
Infirmiers de bloc opératoire	248	254	274	348	344	417	416	428	498	468	474	522	660
Puéricultrices	830	812	831	842	738	804	811	806	722	821	799	847	811
Cadres sages-femmes	19	19	19	20	19	21	20	21	21	20	20	23	21
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	716	1349	1236	1261	1260
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	791	764	795	869	910	878	989	886	420	0	0	0	0
Autres cadres paramédicaux	225	229	264	303	400	387	402	353	170	0	0	0	0
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	59 173	59 169	57 779	58 809	61 642	66 662	70 042	70 911	72 105	71 122	68 604	67 749	69 702
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	...	...	...	...	...	81 515	85 440	85 731	85 910	84 475	81 566	80 411	82 045

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

## Nombre total d'inscrits par année (2/2)

	Année de rentrée													
	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2007**	2008**	2009**	2010**	2011**	2 012	2 013
<b>NIVEAU V</b>														
Aides-soignants	12268	12976	15684	17276	18013	19 028	20 321	21 738	23 512	24511	24686	25172	25359	26181
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	1 434	2 763	3004	3281	3485	3416	3533
Auxiliaires de puériculture	2377	2487	2588	2589	2688	3 003	3 282	3 280	4 162	4482	4599	4912	5163	5419
<b>NIVEAU IV</b>														
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	461	371
<b>NIVEAU III</b>														
Techniciens en analyses biomédic.	404	387	381	395	398	420	392	242	365	357	370	445	354	343
Manipulateurs d'E.R.M.	1513	1466	1705	1684	1654	1 796	1 860	2 020	1 977	2023	2128	2174	2025	1981
Pédicures-podologues	1463	1374	1395	1410	1284	1 192	1 323	1 441	1 516	1512	1652	1659	1691	1695
Ergothérapeutes	999	920	947	1007	1032	1 087	1 140	1 171	1 248	1286	1437	1600	1726	2112
Infirmiers diplômés d'Etat	55 639	62 216	68 876	74 461	77 259	83 838	85 326	80 289	80 904	84 575	85 767	87 745	88 115	90 531
Infirmiers de secteur psy.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	4 695	4 721	4 709	4 896	5 196	5 588	6 132	6 152	6 345	6 642	6 458	6 754	7 307	7 676
Psychomotriciens	946	968	991	947	1077	1 207	1 255	841	1 359	1620	1190	1904	2323	2575
<b>NIVEAU II</b>														
Sages-femmes	2768	2833	3026	3180	3430	3 709	3 855	3 882	3 816	3904	3945	3974	3995	4009
<b>Formations complémentaires</b>														
Infirmiers-anesthésistes	962	1124	1099	1134	1091	1 185	1 152	1 113	1 149	1131	1032	994	1018	1088
Infirmiers de bloc opératoire	732	829	570	729	895	819	699	703	604	625	575	493	502	487
Puéricultrices	912	877	1003	971	1046	1 124	791	1 058	1 087	1110	1104	1087	1126	1119
Cadres sages-femmes	21	26	26	29	26	31	30	31	29	32	28	...	...	...
Cadres de santé	1348	1428	1693	1780	1851	1 861	1 666	1 747	2 068	1939	1762	1574	1613	1612
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>74 779</b>	<b>81 656</b>	<b>89 009</b>	<b>95 212</b>	<b>98 927</b>	<b>106 860</b>	<b>108 903</b>	<b>105 404</b>	<b>109 392</b>	<b>114 242</b>	<b>115 328</b>	<b>118 800</b>	<b>120 835</b>	<b>124 551</b>
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>87 047</b>	<b>94 632</b>	<b>104 693</b>	<b>112 488</b>	<b>116 940</b>	<b>125 888</b>	<b>129 224</b>	<b>127 142</b>	<b>132 904</b>	<b>138 753</b>	<b>140 014</b>	<b>143 972</b>	<b>146 194</b>	<b>150 732</b>

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*\*la méthode de calcul du nombre d'inscrits change à partir de 2008. On demande aux formations de fournir le nombre d'inscrits dans leur cursus, avant 2008 le nombre d'inscrits était obtenu en sommant les élèves répondant au questionnaire.

## Nombre total de diplômés par année (1/2)

	Année de délivrance																						
	1 966	1 967	1 968	1 969	1 970	1 971	1 972	1 973	1 974	1 975	1 976	1 977	1 978	1 979	1 980	1 981	1 982	1 983	1 984	1 985	1 986	1 987	1 988
<b>NIVEAU V</b>																							
Aides-soignants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	3 219	2 930	3 144	2 979	3 278	3 322	3 398	3 244	3 084	3 114	3 043	2 461	2 475	2 475	2 367	2 409	2 239	2 181	2 204
<b>NIVEAU IV</b>																							
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>NIVEAU III</b>																							
Techniciens en analyses biomédic.	0	0	0	300	359	341	396	403	425	435	483	426	461	512	505	533	506	545	536	541	392	399	381
Manipulateurs d'E.R.M.	0	0	0	97	163	214	288	376	476	568	617	501	604	638	641	645	625	521	553	548	439	396	434
Pédicures-podologues	245	325	435	447	508	564	424	366	388	318	324	317	299	342	313	331	342	376	365	289	283	280	289
Ergothérapeutes	0	0	0	0	0	0	0	0	62	98	132	154	198	174	179	186	198	194	173	199	195	199	200
Infirmiers diplômés d'Etat	7 841	9 715	11 119	11 273	11 953	11 447	10 400	11 400	312	11 578	14 171	15 983	18 216	16 905	16 555	16 160	14 320	13 240	13 374	13 651	13 678	11 935	11 553
Infirmiers de secteur psy.	...	...	...	...	...	...	...	3 402	3 200	3 000	2 995	3 240	4 345	4 004	3 308	3 033	2 134	1 754	1 831	2 533	2 405	1 661	1 182
Masseurs-kinésithérapeutes	1 551	1 778	1 927	2 374	2 515	405	1 458	1 794	1 659	1 598	1 791	1 829	1 806	1 646	1 863	1 962	1 758	1 803	1 563	1 780	1 702	1 487	1 434
Psychomotriciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347	407	425	389	421	369	399	357	279	245	308	286
<b>NIVEAU II</b>																							
Sages-femmes	310	316	413	429	450	473	444	509	493	523	515	562	576	610	644	600	673	668	688	644	688	667	0
<b>Formations complémentaires</b>																							
Infirmiers-anesthésistes	...	65	63	108	140	170	204	273	260	251	258	313	331	293	340	338	337	373	427	413	372	383	359
Infirmiers de bloc opératoire	0	0	0	0	0	0	0	41	98	139	129	220	142	152	176	203	221	254	262	240	226	238	248
Puéricultrices	...	368	528	505	589	603	593	699	761	729	790	801	944	878	815	815	752	748	792	762	743	679	743
Cadres sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	17	19	19	39	19	18	34	19	37	19	20	20	19
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	250	236	242	240	340	396	420	517	506	663	668	775	955	912	869	821	811	876	845	872	771	755	717
Autres cadres paramédicaux	0	0	0	0	0	...	...	...	...	...	...	153	188	213	231	225	214	221	251	254	235	205	228
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>10 197</b>	<b>12 803</b>	<b>14 727</b>	<b>15 773</b>	<b>20 236</b>	<b>17 543</b>	<b>17 771</b>	<b>22 759</b>	<b>11 918</b>	<b>23 241</b>	<b>26 288</b>	<b>28 884</b>	<b>32 575</b>	<b>30 857</b>	<b>29 890</b>	<b>28 752</b>	<b>25 769</b>	<b>24 466</b>	<b>24 421</b>	<b>25 433</b>	<b>24 633</b>	<b>21 793</b>	<b>20 277</b>
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

## Nombre total de diplômés\* par année (2/2)

	Année de délivrance																								
	1 989	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2001*	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
<b>NIVEAU V</b>																									
Aides-soignants	...	...	...	14 200	14 773	15 019	13 705	13 712	13 668	13 541	13 051	12 636	11 710**	13 321	16 687	18 795	19 995	24 903	18 908	19 502	21 392	20 452	21 469	21 953	22 403
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	747	2 011	2 585	2 686	3 118	2 985	3 125
Auxiliaires de puériculture	2 096	2 084	2 308	2 339	2 533	2 676	2 417	2 403	2 287	2 305	2 315	2 294	2 289	2 246	2 440	2 478	2 697	3 177	2 866	3 192	3 661	3 664	4 226	4 521	4 759
<b>NIVEAU IV</b>																									
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	420	345
<b>NIVEAU III</b>																									
Techniciens en analyses	360	344	331	288	257	285	235	200	184	3	122	143	150	127	114	126	124	97	73	90	119	97	118	116	111
Manipulateurs d'E.R.M.	431	460	475	2	486	487	507	476	458	466	471	445	426	487	506	485	473	499	524	609	592	624	676	612	640
Pédicures-podologues	346	383	377	441	23	332	310	276	361	358	430	426	401	348	438	421	415	352	326	361	449	360	493	477	534
Ergothérapeutes	201	201	203	225	214	232	231	272	263	289	282	330	278	283	269	311	315	305	320	353	376	349	368	451	496
Infirmiers diplômés d'Etat	11 460	11 819	10 651	11 553	12 074	13 368	13 457	15 173	15 742	14 596	14 787	13 815	13 935	15 262	17 243	19 571	20 982	20 982	21 648	21 566	22 122	22 311	23 113	26 447	25 619
Infirmiers de secteur psy.	991	789	814	815	1 106	1 269	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	1 563	1 626	1 578	1 528	1 560	1 581	1 537	1 496	1 559	1 479	1 504	1 604	1 439	1 509	1 372	1 482	1 535	1 566	1 722	1 948	2 034	1 946	1 869	2 129	2 220
Psychomotriciens	275	259	222	244	299	249	272	259	283	293	290	294	246	231	312	333	320	239	339	441	520	228	457	584	695
<b>NIVEAU II</b>																									
Sages-femmes	605	609	578	601	558	550	585	579	544	560	618	589	607	580	692	651	734	798	803	867	942	877	919	899	914
<b>Formations complémentaires</b>																									
Infirmiers-anesthésistes	345	384	384	453	557	496	476	477	466	470	425	458	442	500	571	520	568	593	579	532	545	533	518	473	474
Infirmiers de bloc opératoire	248	278	305	326	371	361	502	483	433	480	562	669	675	745	0	452	470	426	390	275	346	290	281	254	268
Puéricultrices	753	755	783	683	741	760	770	635	726	786	738	828	805	953	999	999	1 016	991	1 020	985	1 042	980	1 033	1 071	1 050
Cadres sages-femmes	19	19	20	19	21	20	19	20	20	19	25	19	22	25	25	26	25	30	30	30	29	31	...	...	...
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	1 127	1 169	1 103	1 138	1 195	1 194	1 406	1 694	1 876	1 887	1 674	1 649	1 733	1 793	1 575	1 624	1 506	1 579
Cadres infirmiers diplômés d'Etat	666	750	779	876	825	793	828	75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	217	258	298	292	373	358	313	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE SANS AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>20 576</b>	<b>21 018</b>	<b>20 116</b>	<b>20 685</b>	<b>21 998</b>	<b>23 817</b>	<b>22 459</b>	<b>23 958</b>	<b>24 495</b>	<b>23 207</b>	<b>23 707</b>	<b>23 109</b>	<b>22 909</b>	<b>24 702</b>	<b>26 675</b>	<b>29 731</b>	<b>31 561</b>	<b>31 729</b>	<b>33 036</b>	<b>34 901</b>	<b>37 155</b>	<b>36 551</b>	<b>38 813</b>	<b>42 945</b>	<b>42 829</b>
<b>Total ECOLES DE LA SANTE DONT AIDES-SOIGNANTS</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>34 885</b>	<b>36 771</b>	<b>38 836</b>	<b>36 164</b>	<b>37 670</b>	<b>38 163</b>	<b>36 748</b>	<b>36 758</b>	<b>35 745</b>	<b>34 619</b>	<b>38 023</b>	<b>43 362</b>	<b>48 526</b>	<b>51 556</b>	<b>56 632</b>	<b>51 944</b>	<b>53 490</b>	<b>58 547</b>	<b>57 003</b>	<b>60 282</b>	<b>64 898</b>	<b>65 232</b>

Source : DREES - Champ : France entière (= France métropolitaine + D.O.M.)

\*chiffres de 2001 collectés lors de l'enquête 2002 ou estimés à partir des données 2000 pour 92 écoles (48 d'aides-soignants, 14 ifsi, 10 écoles d'auxiliaires, 5 de cadres, 3 de puéricultrices, 2 d'infirmiers anesthésistes, 2 de manipulateurs, 2 de pédicures-podologues, et 1 d'infirmiers de bloc opératoire, 1 de psychomotriciens, 1 d'ergothérapeutes, 1 de masseurs-kiné, 1 de sages-femmes et 1 de techniciens en analyse biomédicale)

\*\* Ce chiffre est très certainement sous-estimé, les diplômes délivrés par équivalence par les DDASS n'ayant pas été redressés.

\* diplômés suite au parcours de formation ou VAE partielle partielle et parcours de formation

## Proportion de femmes parmi les diplômés (en %)

	1 987	1 992	1 995	1 998	1 999	2 000	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
<b>NIVEAU V</b>																		
Aides-soignants	...	88	87	88	88	89	91	90	91	91	91	91	90	90	91	90	90	90
Ambulanciers	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	32	34	34	33	30	30	30
Auxiliaires de puériculture	100	100	99	99	99	99	99	99	99	97	99	99	99	99	99	99	98	98
<b>NIVEAU IV</b>																		
Préparateurs en pharm. Hosp.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	nr	nr	91	90
<b>NIVEAU III</b>																		
Techniciens en analyses bioméd.	81	80	72	...	77	77	78	82	79	84	83	74	79	77	77	78	75	65
Manipulateurs d'E.R.M.	69	50	73	61	62	63	71	70	62	67	63	63	61	61	61	60	62	66
Pédicures-podologues	73	74	70	56	57	53	59	61	67	65	69	65	61	66	60	64	63	63
Ergothérapeutes	84	89	87	78	79	81	86	88	90	91	91	90	89	87	90	91	86	84
Infirmiers diplômés d'État	91	89	88	85	85	85	88	89	88	88	88	88	87	86	85	86	86	85
Infirmiers de secteur psychiatrique	69	71	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Masseurs-kinésithérapeutes	52	47	51	48	48	46	51	53	57	59	59	59	59	57	57	56	52	55
Psychomotriciens	88	85	93	88	89	91	91	94	93	92	96	95	96	96	94	95	95	92
<b>NIVEAU II</b>																		
Sages-femmes	99	99	99	99	98	97	98	98	99	99	94	92	93	92	93	94	91	92
<b>Formations complémentaires</b>																		
Infirmiers-anesthésistes	74	70	68	63	63	73	66	60	63	64	64	63	68	67	67	64	68	67
Infirmiers de bloc opératoire	88	88	88	87	88	88	88	...	85	82	84	85	90	89	84	86	85	87
Puéricultrices	98	99	99	99	99	98	99	98	99	99	98	98	98	99	99	99	98	98
Cadres sages-femmes	100	100	100	100	100	100	96	100	100	96	100	100	93	97	100	...	...	...
Cadres de santé	...	...	...	80	80	82	81	80	81	81	81	81	81	81	83	82	81	84
Cadres infirmiers diplômés d'État	87	88	89	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Autres cadres paramédicaux	57	51	60	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total ECOLES DE LA SANTE</b>	<b>86</b>	<b>87</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>84</b>

Source : DREES - Champ : France entière



## ■ ANNEXE – TABLEAUX AGREGÉS ET MODÈLE DE QUESTIONNAIRES REMPLI PAR LES ÉTUDIANTS



## Annexe 1 : Tableaux agrégés renseignés directement sur le site par les établissements

TABLEAU 1 : Diplômés délivrés à l'année N

Epreuves débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	1			
	Nombre de reçus	2			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	3			
	Nombre de reçus	4			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	5			
	Nombre de reçus	6			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

Epreuves débutant entre le 1er août et le 31 décembre

			Hommes	Femmes	Total
			A	B	C
Présentés et reçus hors VAE	Nombre de présentés	7			
	Nombre de reçus	8			
Présentés et reçus après VAE puis parcours de formation	Nombre de présentés	9			
	Nombre de reçus	10			
Total présentés et reçus	Nombre de présentés	11			
	Nombre de reçus	12			

Les étudiants ayant obtenu leur diplôme aux sessions de rattrapage doivent être comptabilisés

TABLEAU 2 : Nombre d'étudiants ayant effectué une rentrée à l'année N

Session débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Effectif total	1ère année	1	A	B	C	D
		2ème année	2			
	3ème année	3				
	4ème année	4				
	Total	5				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont Allègement de scolarité	VAE	6	A	B	C	D
	Hors VAE	7				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont nouveaux inscrits		8	A	B	C	

Session débutant entre le 1er août et le 31 décembre

	Années d'études dans la formation		Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Effectif total	1ère année	9	A	B	C	D
		2ème année	10			
	3ème année	11				
	4ème année	12				
	Total	13				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont Allègement de scolarité	VAE	14	A	B	C	D
	Hors VAE	15				
			Effectif total			
			Hommes	Femmes	Total	Étrangers
Dont nouveaux inscrits		16	A	B	C	

Tableau 3 : Sélection à l'entrée à l'année N

Epreuves de sélection débutant entre le 1er janvier et le 31 juillet

		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation*	1			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	2			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	3			

\* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Epreuves de sélection débutant entre le 1er août et le 31 décembre

		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
Nombre de candidats ayant passé les épreuves de sélection pour entrer en formation*	4			
Nombre de candidats ayant été admis en formation suite à cette sélection	5			
Nombre de places qui étaient offertes aux candidats passant ces épreuves de sélection	6			

\* Les candidats ayant déposé un dossier de sélection doivent être comptabilisés

Les épreuves de sélection pour entrer dans votre formation sont-elles communes à d'autres formations?

D1  Oui  Non

Si oui, indiquez la liste des établissements qui partagent les épreuves de sélection avec la vôtre :

D2

Tableau 4 : Nombre d'interruption de scolarité à l'année N

Vous devez renseigner le tableau des interruptions de scolarité. Si vous n'en avez pas, veuillez mettre des 0.

Interruptions entre le 1er janvier et le 31 juillet

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	1			
2ème année	2			
3ème année	3			
4ème année	4			
Total	5			

Interruptions entre le 1er août et le 31 décembre

Nombre d'élèves ayant interrompu* leur scolarité (par année d'études)		Effectif total		
		Hommes	Femmes	Total
		A	B	C
1ère année	6			
2ème année	7			
3ème année	8			
4ème année	9			
Total	10			

\*hors élèves ayant annoncé un report de scolarité

## Annexe 2a : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de base

### FISAN - FICHE INDIVIDUELLE Formations aux professions sanitaires

Ecole / Institut de formation :	A1	<input type="text"/>		
Formation :	A2	<input type="text"/>		
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	A3 <input type="text"/>	Année	B3 <input type="text"/>

Nom Prénoms	A4	<input type="text"/>
-------------	----	----------------------

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2013

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A6	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
A5	<input type="text"/>	

Année de formation	A7	<input type="radio"/> 1- 1ère année <input type="radio"/> 2- 2ème année <input type="radio"/> 3- 3ème année <input type="radio"/> 4- 4ème année <input type="radio"/> 5- Diplômé et sorti* <input type="radio"/> 6- Report de scolarité* <input type="radio"/> 7- Interruption de scolarité* <input type="radio"/> 8- Autre sortie définitive*	Redoublant en 2013	A8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
--------------------	----	---	--------------------	----	---

\*Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2013

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement	Mois	A9 <input type="text"/>	Année	B9 <input type="text"/>
---	------	-------------------------	-------	-------------------------

Sexe	A10	<input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin	Nationalité	A11	<input type="radio"/> Française <input type="radio"/> Union Européenne <input type="radio"/> Autre	Année de naissance	A12	<input type="text"/>
------	-----	---	-------------	-----	--	--------------------	-----	----------------------

A13

Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)
<input type="radio"/> 1- Etudiant / élève sans autre statut
<input type="radio"/> 2- Apprenti
<input type="radio"/> 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF)
<input type="radio"/> 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP)
<input type="radio"/> 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)
A14 <input type="radio"/> 1- Aucune aide financière
A15 <input type="radio"/> 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional
A16 <input type="radio"/> 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme
A17 <input type="radio"/> 4- Contrat d'apprentissage
A18 <input type="radio"/> 5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation
A19 <input type="radio"/> 6- Salariés ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé
A20 <input type="radio"/> 7- Salariés ou agents de la Fonction Publique : formation continue
A21 <input type="radio"/> 8- Salariés ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle
A22 <input type="radio"/> 9 - Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle
A23 <input type="radio"/> 10 - Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation)
A24 <input type="radio"/> 11 - Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie )
A25 <input type="radio"/> 12 - Autre prise en charge
A25 <input type="radio"/> 13 - Demande de prise en charge en cours
Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale :
A37 <input type="text"/>

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :
--

Scolarité allégée ou réduite suite à VAE ?	A26	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
--	-----	---

Scolarité allégée ou réduite hors VAE ? (y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2 ou 3ème année par exemple)	A27	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
--	-----	---

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2013

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation<sup>1</sup>

A28

Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)<sup>1</sup>

A29

<sup>1</sup> Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton

99 pour étranger

Interruption des études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée

A30  Oui  NonProfession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège<sup>2</sup><sup>2</sup> Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

Père	Mère	Tuteur
<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<input type="radio"/> 1- Agriculteur
<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<b>A31</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	<b>B31</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	<b>C31</b> <input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire
<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé	<input type="radio"/> 5- Employé
<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier	<input type="radio"/> 6- Ouvrier
<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

A32

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation

Cocher une seule case

- 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 1- Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 3- Première année d'études de santé en Faculté de médecine
- 4- Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- 5- Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- 6- Emploi dans un autre secteur
- 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 8- Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- 9- Chômage
- 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,....)

A33

Niveau d'études (jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation

Cocher une seule case

- 1- Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
- 2a- BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)
- 2b- BEPA services aux personnes
- 3- Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme), ou fin 2nde ou 1ère
- 4- Niveau fin terminale atteint en 2013
- 5- Niveau fin terminale atteint avant 2013
- 6- Baccalauréat obtenu en 2013
- 7- Baccalauréat obtenu avant 2013
- 8- Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
- 9- BTS
- 10- DUT
- 11- DEUG, DEUST (L2)
- 12- LICENCE (L3)
- 13- MASTER 1 / MAITRISE
- 14- MASTER 2 / DESS, DEA
- 15- DOCTORAT

A34

**Série de baccalauréat** (cocher une seule case)

- 1- Série L (A)
- 2- Série ES (B)
- 3- Série S (C,D,D',E)
- 4- Série STI (F1A,F1E, F2,F3,F4,F9,F10A&B,F12)
- 5- Série STL (F5,F6,F7,F7')
- 6- Série STG (STT,G,H)
- 7- Série STAV (STPA, STAE)
- 8- Série ST2S (SMS, F8)
- 9- Série Hôtellerie
- 10- Séries F11,F11'
- 11- Baccalauréat professionnel

A35

**Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu** (cocher une seule case)

- 1- Aucun diplôme sanitaire ou social
- 2- Diplôme du secteur social ou médico-social
- 3- Ambulancier
- 4- Infirmier
- 5- Sage-femme
- 6- Masseur-kinésithérapeute
- 7- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical
- 8- Aide-soignant
- 9- Pédicure-podologue
- 10- Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 11- Ergothérapeute
- 12- Psychomotricien
- 13- Auxiliaire de puériculture
- 14- Préparateur en pharmacie hospitalière
- 15- Autre diplôme sanitaire

**A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT**

Sorti de la formation en 2013 en ayant obtenu le diplôme

A36  Oui  Non

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des Affaires Sociales et de la Santé, de l'Economie et des Finances, le ministère chargé du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le ministère en charge de l'Education Nationale et le ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.





## **Annexe 2b : Questionnaire distribué aux étudiants des formations sanitaires de spécialité**

---

**FISPE - FICHE INDIVIDUELLE**  
Formations aux professions sanitaires : les spécialités

Ecole / Institut de formation :	A1	<input type="text"/>
Formation :	A2	<input type="text"/>
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	A3 <input type="text"/> Année B3 <input type="text"/>

Nom Prénoms	A4	<input type="text"/>
-------------	----	----------------------

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN 2013

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA	A5	<input type="text"/>
---	----	----------------------

A fourni son Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA A6  Oui  Non

Année de formation	A7	<input type="radio"/> 1- 1ère année <input type="radio"/> 2- 2ème année <input type="radio"/> 3- 3ème année <input type="radio"/> 4- 4ème année <input type="radio"/> 5- Diplômé et sorti* <input type="radio"/> 6- Report de scolarité* <input type="radio"/> 7- Interruption de scolarité* <input type="radio"/> 8- Autre sortie définitive*	Redoublant en 2013	A8	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
--------------------	----	---	--------------------	----	---

\*Si l'étudiant n'a pas effectué de rentrée en 2013

Mois et année de la 1ère entrée dans la formation suivie actuellement	Mois	A9 <input type="text"/>	Année	B9	<input type="text"/>
---	------	-------------------------	-------	----	----------------------

Sexe	A10	<input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin	Nationalité	A11	<input type="radio"/> Française <input type="radio"/> Union Européenne <input type="radio"/> Autre	Année de naissance	<input type="text"/>
------	-----	---	-------------	-----	--	--------------------	----------------------

A13	Quel est votre statut actuellement ? (cocher 1 seule case)
	<input type="radio"/> 1- Etudiant / élève sans autre statut <input type="radio"/> 2- Apprenti <input type="radio"/> 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF) <input type="radio"/> 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP) <input type="radio"/> 5- Demandeur d'emploi

A14	De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cocher 2 cases au maximum)
	<input type="radio"/> 1- Aucune aide financière <input type="radio"/> 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional <input type="radio"/> 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Général ou d'un autre organisme <input type="radio"/> 4- Contrat d'apprentissage <input type="radio"/> 5- Salariés : contrat de professionnalisation <input type="radio"/> 6- Salariés ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé <input type="radio"/> 7- Salariés ou agents de la Fonction Publique : formation continue <input type="radio"/> 8- Salariés ou agents de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle <input type="radio"/> 9 - Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle <input type="radio"/> 10 - Demandeurs d'emploi (qui bénéficient d'une indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation) <input type="radio"/> 11 - Autre prise en charge <input type="radio"/> 12 - Demande de prise en charge en cours
A37	Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale :
	<input type="text"/>

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :
--

Scolarité alléguée ou réduite suite à VAE ? A26  Oui  Non

Scolarité alléguée ou réduite hors VAE ? (y compris allègement en 1ère année ou entrée directe en 2e année) A27  Oui  Non

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN 2013

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation<sup>1</sup> **A28** Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée)<sup>1</sup> **A29** <sup>1</sup> Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 pour Afrique et terres australes, Wallis et Futuna, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Ile de Clipperton  
99 pour étranger**Profession de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège<sup>2</sup>**<sup>2</sup> Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne

Père		Mère		Tuteur	
<b>A30</b>	<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<b>B30</b>	<input type="radio"/> 1- Agriculteur	<b>C30</b>	<input type="radio"/> 1- Agriculteur
	<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise		<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise		<input type="radio"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
	<input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur		<input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur		<input type="radio"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
	<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire		<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire		<input type="radio"/> 4- Profession intermédiaire
	<input type="radio"/> 5- Employé		<input type="radio"/> 5- Employé		<input type="radio"/> 5- Employé
	<input type="radio"/> 6- Ouvrier		<input type="radio"/> 6- Ouvrier		<input type="radio"/> 6- Ouvrier
	<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)		<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)		<input type="radio"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Dispense de formation **A31**  Oui  Non**A32****Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation** *Cocher une seule case*

- 0- Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 2- Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 5- Emploi dans le secteur hospitalier
- 6- Emploi dans un autre secteur
- 7- Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 9- Chômage
- 10- Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 11- Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant,...)

**A33****Formation de base (uniquement pour les cadres de santé)** *Cocher une seule case*

- 1- Audioprothésiste
- 2- Diététicien
- 3- Ergothérapeute
- 4- Infirmier diplômé d'Etat
- 5- Infirmier de secteur psychiatrique
- 6- Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 7- Masseur-kinésithérapeute
- 8- Opticien-lunetier
- 9- Orthophoniste
- 10- Orthoptiste
- 11- Pédicure-podologue
- 12- Préparateur en pharmacie
- 13- Psychomotricien
- 14- Technicien en analyse biomédicale/de laboratoire médical

Nombre d'années d'expérience professionnelle dans le secteur de la santé **A34** **A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT**

Sorti de la formation en 2013 en ayant obtenu le diplôme

**A35**  Oui  Non

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur social. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des Affaires Sociales et de la Santé, de l'Economie et des Finances, le ministère chargé du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le ministère en charge de l'Education Nationale et le ministère en charge de l'Enseignement Supérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.





---

DOCUMENT DE TRAVAIL

ISSN : 1621-4358

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

---